

JOURNAL OFFICIEL

DE LA

REPUBLIQUE DU MALI

TARIFS DES ABONNEMENTS		TARIFS DES INSERTIONS		OBSERVATIONS
	Un an	6 mois	La ligne.....	Prix au numéro de l'année courante.....500F
Mali	20.000 F	10.000 F	Chaque annonce répétée.....	Prix au numéro des années précédentes.....600F
Afrique.....	35.000 F	17.500 F	Il n'est jamais compté moins de 2.000 F pour les annonces.	Les demandes d'abonnement et les annonces doivent être adressées au Secrétariat Général du Gouvernement-D.J.O.D.
Europe.....	38.000 F	19.000 F		Les abonnements prendront effet à compter de la date de paiement de leur montant. Les abonnements sont payables d'avance.
Frais d'expédition.....	13.000 F			

SOMMAIRE

ACTES DE LA REPUBLIQUE DU MALI

ARRETES

MINISTERE DE LA SECURITE ET DE LA PROTECTION CIVILE

29 décembre 2017 Arrêté N°2017-4366/MSPC-SG portant création du Commissariat de Police du 1^{er} Arrondissement de Kati.....**p.150**

Arrêté N°2017-4367/MSPC-SG portant création du Commissariat de Police du 2^{ème} Arrondissement de Kati.....**p.150**

Arrêté N°2017-4368/MSPC-SG portant création d'un Commissariat de Police dans la Commune Rurale de Moribabougou.....**p.151**

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

29 décembre 2017 Arrêté N°2017-4097/MEF-SG fixant la liste nominative des membres du Conseil d'Administration du Centre de Formation pour le Développement..**p.151**

Arrêté N°2017-4365/MEF-SG portant ouverture des crédits du premier semestre du budget d'Etat 2018.....**p.151**

Arrêté N°2017-4405/MEF-SG déterminant les subdivisions des comptes divisionnaire du Plan Comptable de l'Etat (PCE).....**p.152**

SECRETARIAT GENERAL DU GOUVERNEMENT

**MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE**

29 décembre 2017 Arrêté N°2017-4409/MESRS-SG
fixant la liste des programmes de formation
habilités d'institutions publiques
d'enseignement supérieur.....**p.187**

**MINISTERE DE LA DECENTRALISATION ET DE
LA FISCALITE LOCALE**

**27 décembre 2017 Arrêté interministériel N°2017-4343/
MDFL/MAT/MSPC/MRN/MTFP/
MARC-SG** fixant l'organisation et les
modalités de fonctionnement du Comité de
Coordination de la Cellule de Planification
et de Statistique du Secteur Administration
Territoriale, Fonction Publique et Sécurité
Intérieure.....**p.189**

MINISTERE DU COMMERCE

29 décembre 2017 Arrêté N°2017-4410/MC-SG fixant
les taux des redevances dues pour travaux
métrologiques.....**p.190**

MINISTERE DE L'ENERGIE ET DE L'EAU

27 décembre 2017 Arrêté N°2017-4334/MEE-SG fixant
les modalités d'exercice de contrôle pour la
construction et l'exploitation de la centrale
photovoltaïque de 50 MWc dans la
commune rurale de Kita Ouest de la Société
AKUO KITA SOLAR SA.....**p.194**

Annonces et communications.....p.195

ACTES DE LA REPUBLIQUE DU MALI
ARRETES
**MINISTERE DE LA SECURITE ET DE LA
PROTECTION CIVILE**

**ARRETE N°2017-4366/MSPC-SG 29 DECEMBRE
2017 PORTANT CREATION DU COMMISSARIAT
DE POLICE DU 1^{ER} ARRONDISSEMENT DE KATI**

**LE MINISTRE DE LA SECURITE ET DE LA
PROTECTION CIVILE,**

ARRETE :

ARTICLE 1^{er} : Il est créé dans la Commune Urbaine de
Kati, un Commissariat de Sécurité Publique dénommé
« Commissariat de Police du 1^{er} Arrondissement de
Kati ».

ARTICLE 2 : Il est compétent sur quartiers ci-après :

- Sananfara
- Medine ;
- Samakebougou
- Noumorila ;
- Kati-coro ;
- Kati coura ;
- Kati-coco ;
- Luckesy ;
- N'Tomikoro ;
- Sirakoro-Niaré ;
- Banambani.

ARTICLE 3 : Le Directeur Général de la Police National
est chargé de l'exécution du présent arrêté.

ARTICLE 4 : Le présent arrêté sera enregistré, publié et
communiqué partout où besoin sera

Bamako, le 29 décembre 2017

**Le ministre,
Général de Brigade Salif TRAORE**

**ARRETE N°2017-4367/MSPC-SG 29 DECEMBRE
2017 PORTANT CREATION DU COMMISSARIAT
DE POLICE DU 2^{EME} ARRONDISSEMENT DE KATI**

**LE MINISTRE DE LA SECURITE ET DE LA
PROTECTION CIVILE,**

ARRETE :

ARTICLE 1^{er} : Il est créé dans la Commune Urbaine de
Kati, un Commissariat de Sécurité Publique dénommé
« Commissariat de Police du 2^{eme} Arrondissement de
Kati ».

ARTICLE 2 : Il est compétent sur quartiers ci-après :

- Malibougou,
- Faraba ;
- Sébénicoro ;
- Mission;

ARTICLE 3 : Le Directeur Général de la Police National
est chargé de l'exécution du présent arrêté.

ARTICLE 4 : Le présent arrêté sera enregistré, publié et
communiqué partout où besoin sera

Bamako, le 29 décembre 2017

**Le ministre,
Général de Brigade Salif TRAORE**

ARRETE N°2017-4368/MSPC-SG 29 DECEMBRE 2017 PORTANT CREATION DU COMMISSARIAT DE POLICE DANS LA COMMUNE RURALE DE MORIBABOUGOU.

LE MINISTRE DE LA SECURITE ET DE LA PROTECTION CIVILE,

ARRETE :

ARTICLE 1^{er} : Il est créé dans la Commune Rurale de Moribabougou, Cercle de Kati, un Commissariat de Sécurité Publique dénommé « **Commissariat de Police de Moribabougou** ».

ARTICLE 2 : Il est compétent sur toute l'étendue de la Commune Rurale de Moribabougou ».

ARTICLE 3 : Le Directeur Général de la Police National est chargé de l'exécution du présent arrêté.

ARTICLE 4 : Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera

Bamako, le 29 décembre 2017

**Le ministre,
Général de Brigade Salif TRAORE**

MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

ARRETE N° 2017-4097/MEF-SG DU 06 DECEMBRE 2017 FIXANT LA LISTE NOMINATIVE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE DE FORMATION POUR LE DEVELOPPEMENT (CFD)

LE MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES,

ARRETE :

ARTICLE 1^{er} : La liste nominative des membres du Conseil d'Administration du Centre de Formation pour le Développement est fixée comme suit :

1- Président : Le ministre chargé de l'Economie.

2- Membres :

- **Monsieur Simbo TOUNKARA**, représentant le ministre chargé de la Formation Professionnelle ;

- **Monsieur Diakaridia DEMBELE**, représentant le ministre chargé de Finances ;

- **Dr Amadou OUANE**, représentant le ministre chargé de l'Enseignement Supérieur ;

- **Dr DIARRA Haby SANOU**, représentant le ministre chargé de la Recherche Scientifique ;

- **Monsieur Yahia ABDOU**, représentant le ministre chargé des Nouvelles Technologies ;

- **Madame DIALLO Assa DIAGOURAGA**, représentant le ministre chargé de la Fonction Publique ;

- **Monsieur Moussa Baga SAMAKE**, représentant le Conseil National du Patronat du Mali ;

- **Monsieur Hamma BAH**, représentant le Conseil National de la Société Civile du Mali ;

- **Monsieur Idrissa Moussa DIALLO**, représentant la Chambre du Commerce et d'Industrie du Mali ;

- **Monsieur Sidi Mohamed TOURE**, représentant les travailleurs du Centre de Formation pour le Développement du Mali.

ARTICLE 2 : Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

Bamako, le 29 décembre 2017

**Le ministre,
Dr Boubou CISSE**

ARRETE N° 2017-4365/MEF-SG DUN 29 DECEMBRE 2017 PORTANT OUVERTURE DES CREDITS DU PREMIER SEMESTRE DU BUDGET D'ETAT 2018

LE MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES,

ARRETE :

ARTICLE 1^{er} : Il est autorisé l'ouverture partielle des crédits pour le premier semestre du budget d'Etat 2018 conformément au tableau de notification joint en annexe au présent arrêté.

ARTICLE 2 : Le montant des crédits est gagé par les recettes inscrites à la loi de Finances pour l'exercice 2018.

ARTICLE 3 : Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

Bamako, le décembre 2017

**Le Ministre,
Dr Boubou CISSE**

ARRETE N°2017-4405/MEF-SG DU 29 DECEMBRE 2017 DETERMINANT LES SUBDIVISIONS DES COMPTES DIVISIONNAIRES DU PLAN COMPTABLE DE L'ÉTAT (PCE)

LE MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

ARRETE :

ARTICLE 1 : Les comptes divisionnaires du Plan Comptable Général de l'Etat sont subdivisés ainsi qu'il figure en annexes au présent arrêté.

ARTICLE 2 : Le présent arrêté abroge et remplace la Décision N°07/ 0004/DNTCP-DCP du 21 janvier 2007 déterminant les subdivisions des comptes divisionnaires.

ARTICLE 3 : La gestion de la liste des comptes et des comptes d'imputation de base incombe au Directeur National du Trésor et de la Comptabilité Publique, il propose la création ou la suppression de comptes au ministre chargé des Finances.

Aucun compte d'imputation de base ne peut être créé sans le recours à un nouvel arrêté du ministre chargé des Finances.

ARTICLE 4 : Les comptables publics sont chargés de l'application du présent arrêté qui sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

Bamako, le 29 décembre 2017

**Le ministre,
Dr Boubou CISSE**

ANNEXE 1 A L'ARRETE N° 2017-4405/MEF-SG DU 29 DECEMBRE 2017 DETERMINANT

LES COMPTES DIVISIONNAIRES DU PLAN COMPTABLE DE L'ETAT

CLASSE 1 : COMPTES DE RESSOURCES À LONG ET MOYEN TERMES

<u>Nouveaux Comptes</u>	<u>LIBELLES DES COMPTES</u>
10	COMPTES D'INTEGRATION OU DE CONTREPARTIE DES IMMOBILISATIONS
11	REPORT A NOUVEAU
12	DONS PROJETS ET LEGS
13	RESULTAT DE L'EXERCICE
14	BONS DU TRESOR A PLUS D'UN AN
15	EMPRUNTS PROJETS
16	EMPRUNTS PROGRAMMES
17	AUTRES EMPRUNTS
18	PROVISIONS POUR RISQUES SUR DETTES AVALISEES ET GARANTIES ACCORDEES PAR L'ETAT
19	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES
10	COMPTES D'INTEGRATION OU DE CONTREPARTIE DES IMMOBILISATIONS
101	Comptes d'intégration des immobilisations incorporelles
1011	Comptes d'intégration des brevets, marques de fabrique, droits d'auteur
1012	Comptes d'intégration des progiciels
1013	Comptes d'intégration des droits d'exploitation-fonds de commerce
1014	Comptes d'intégration des frais d'études, de recherche et de développement
1019	Comptes d'intégration des autres droits et valeurs incorporelles
102	Comptes d'intégration des immobilisations corporelles et financières
1022	Comptes d'intégration des sols-sous-sols
1023	Comptes d'intégration des immeubles
1024	Comptes d'intégration des meubles
1025	Comptes d'intégration des équipements militaires
1026	Comptes d'intégration des participations-cautionnements-prêts et avances

103	Comptes de contrepartie d'actifs
1031	Comptes de contrepartie des immobilisations incorporelles
1032	Comptes de contrepartie des immobilisations corporelles
104	Comptes d'intégration des autres entités relevant du périmètre comptable de l'Etat
1041	Comptes d'intégration des budgets annexes et des comptes spéciaux
1042	Comptes de contrepartie des budgets d'autres organismes à autonomie financière
105	Écart de réévaluation
1051	Écart de réévaluation des immobilisations incorporelles
1052	Écart de réévaluation des immobilisations corporelles
106	Écart d'équivalence
1061	Écart d'équivalence sur les titres de participation à l'intérieur
1062	Écart d'équivalence sur les titres de participation à l'extérieur
108	Opérations à caractère financier intégrées
1081	Emprunts multilatéraux intégrés
1082	Emprunts bilatéraux intégrés
11	REPORT À NOUVEAU
111	Report à nouveau-budget général
1111	Report à nouveau-budget général
112	Report à nouveau-comptes spéciaux
1121	Report à nouveau-comptes spéciaux
113	Report à nouveau-budgets annexes
1131	Report à nouveau - budgets annexes
12	DONS PROJETS ET LEGS
121	Dons projets des institutions internationales
1211	Dons projets des institutions internationales
122	Dons projets des gouvernements affiliés au Club de Paris
1221	Dons projets des gouvernements affiliés au Club de Paris
123	Dons projets des gouvernements non affiliés au Club de Paris
1231	Dons projets des gouvernements non affiliés au Club de Paris
124	Dons projets des organismes privés extérieurs
1241	Dons projets des organismes privés extérieurs
125	Fonds de concours
1251	Fonds de concours
129	Autres dons et legs
1291	Autres dons et legs

13	RÉSULTAT DE L'EXERCICE
131	Résultat de l'exercice-budget général
1311	Résultat de l'exercice - budget général
132	Résultat de l'exercice- comptes spéciaux
1321	Résultat de l'exercice- comptes spéciaux
133	Résultat de l'exercice-budgets annexes
1331	Résultat de l'exercice-budgets annexes
14	BONS DU TRESOR À PLUS D'UN AN
141	Bons du Trésor sur formule à plus d'un an
1411	Bons du trésor sur formule à plus d'un an
142	Bons du Trésor en compte courant à plus d'un an
1421	Bons du trésor en compte courant à plus d'un an
143	Obligations ordinaires
1431	Obligations ordinaires
1432	Obligations ordinaires : prime de remboursement
144	Obligations assimilées
1441	Obligations assimilées
1442	Obligations assimilées : prime de remboursement
145	Obligations: intérêts courus non échus
1451	Obligations: intérêts courus non échus
149	Autres bons du Trésor
1491	Autres bons du trésor à plus d'un an
15	EMPRUNTS PROJETS
151	Emprunts projets multilatéraux
1511	Emprunt projets multilatéraux
1518	Emprunts projets multilatéraux : intérêts courus non échus
152	Emprunts projets des gouvernements affiliés au Club de Paris
1521	Emprunts projets des gouvernements affiliés au Club de Paris
1528	Emprunts projets des gouvernements affiliés au Club de Paris : intérêts courus non échus
153	Emprunts projets des gouvernements non affiliés au Club de Paris
1531	Emprunts projets des gouvernements non affiliés au Club de Paris
1538	Emprunts projets des gouvernements non affiliés au Club de Paris : intérêts courus non échus
155	Emprunts projets auprès des organismes privés extérieurs
1551	Emprunts projets auprès des organismes privés extérieurs
1558	Emprunts projets auprès des organismes privés extérieurs : intérêts courus non échus
157	Emprunts projets à l'intérieur
1571	Emprunts projets à l'intérieur
1578	Emprunts projets à l'intérieur : intérêts courus non échus

158	Conventions à paiements différés
1581	Conventions à paiements différés
1588	Conventions à paiements différés : intérêts courus non échus
159	Emprunts projets rééchelonnés
1591	Emprunts projets rééchelonnés
1598	Emprunts projets rééchelonnés : intérêts courus non échus
16	EMPRUNTS PROGRAMMES
161	Emprunts programmes multilatéraux
1611	Emprunts programmes multilatéraux
1618	Emprunts programmes multilatéraux : intérêts courus non échus
162	Emprunts programmes des gouvernements affiliés au Club de Paris
1621	Emprunts programmes des gouvernements affiliés au Club de Paris
1628	Emprunts programmes des gouvernements affiliés au Club de Paris : intérêts courus non échus
163	Emprunts programmes des gouvernements non affiliés au club de Paris
1631	Emprunts programmes des gouvernements non affiliés au club de Paris
1638	Emprunts programmes des gouvernements non affiliés au club de Paris : intérêts courus non échus
169	Emprunts programmes rééchelonnés
1691	Emprunts programmes rééchelonnés
1698	Emprunts programmes rééchelonnés : intérêts courus non échus
17	AUTRES EMPRUNTS
171	Autres emprunts multilatéraux
1711	Autres emprunts multilatéraux
1718	Autres emprunts multilatéraux : intérêts courus non échus
172	Autres emprunts auprès des gouvernements affiliés au Club de Paris
1721	Autres emprunts auprès des gouvernements affiliés au Club de Paris
1728	Autres emprunts auprès des gouvernements affiliés au Club de Paris: intérêts courus non échus
173	Autres emprunts auprès des gouvernements non affiliés au Club de Paris
1731	Autres emprunts auprès des gouvernements non affiliés au Club de Paris
1738	Autres emprunts auprès des gouvernements non affiliés au Club de Paris: intérêts courus non échus
175	Autres emprunts auprès des organismes privés extérieurs
1751	Autres emprunts auprès des organismes privés extérieurs
1758	Autres emprunts auprès des organismes privés extérieurs : intérêts courus non échus
176	Autres emprunts intérieurs
1761	Autres emprunts intérieurs
1768	Autres emprunts intérieurs: intérêts courus non échus
179	Autres emprunts rééchelonnés
1791	Autres emprunts rééchelonnés
1798	Autres emprunts rééchelonnés: intérêts courus non échus

18	PROVISIONS POUR RISQUES SUR DETTES AVALISEES ET GARANTIES ACCORDEES PAR L'ETAT
181	Provisions pour risques sur dettes avalisées et garanties extérieures
1811	Provisions pour risques sur dettes avalisées et garanties extérieures
182	Provisions pour risques sur dettes avalisées et garanties intérieures
1821	Provisions pour risques sur dettes avalisées et garanties intérieures
189	Autres paiements
1891	Autres paiements
19	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES
191	Provisions pour risques et charges d'exploitation
1911	Provisions pour risques d'exploitation
1912	Provisions pour charges d'exploitation
192	Provisions pour risques d'investissement liés au partenariat public-privé
1921	Provisions pour risques d'investissement liés au partenariat public-privé
199	Autres provisions pour risques à caractère financier
1991	Autres provisions pour risques à caractère financier

CLASSE 2 : COMPTES D'IMMOBILISATIONS

<u>N° DE COMPTES</u>	<u>LIBELLES DES COMPTES</u>
21	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES
22	ACQUISITIONS ET AMENAGEMENTS DES SOLS ET SOUS-SOLS
23	ACQUISITIONS, CONSTRUCTIONS ET GROSSES REPARATIONS DES IMMEUBLES
24	ACQUISITIONS ET GROSSES REPARATIONS DU MATERIEL ET MOBILIER
25	EQUIPEMENTS MILITAIRES
26	PRISES DE PARTICIPATIONS ET CAUTIONNEMENTS
27	PRETS ET AVANCES
28	AMORTISSEMENTS
29	PROVISIONS POUR DEPRECIATION
21	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES
211	Frais de recherche et de développement
2111	Frais de recherche et de développement
212	Brevets, marques de fabrique, droits d'auteur
2121	Brevets, marques de fabrique, droits d'auteur
213	Conceptions de systèmes d'organisation-progiciels
2131	Conceptions de systèmes d'organisation-progiciels
214	Droit d'exploitation fonds de commerce
2141	Droit d'exploitation fonds de commerce

217	Immobilisations incorporelles en cours
2171	Frais de recherche et de développement en cours
2172	Brevets, marques de fabrique, droits d'auteur en cours
2173	Conceptions de systèmes d'organisation – progiciels en cours
2174	Droit d'exploitation fonds de commerce en cours
2179	Autres immobilisations incorporelles en cours
219	Autres droits et valeurs incorporels
2191	Autres droits et valeurs incorporels
22	ACQUISITIONS ET AMENAGEMENTS DES SOLS ET SOUS-SOLS
221	Terrains
2211	Terrains nus
2212	Terrains aménagés
222	Sous-sols, gisements et carrière
2221	Sous-sols, gisements et carrière
223	Plantation et forêts
2231	Plantation et forêts
224	Plans d'eau
2241	Plans d'eau
229	Immobilisations en cours sols et sous-sols
2291	En cours - terrains
22911	En cours - terrains nus
22912	En cours - terrains aménagés
2292	En cours - sous-sols, gisements et carrières
2293	En cours - plantations et forêts
2294	En cours - plans d'eau
23	ACQUISITIONS, CONSTRUCTIONS ET GROSSES REPARATIONS DES IMMEUBLES
231	Bâtiments administratifs à usage de bureau
2311	Bâtiments administratifs à usage de bureau
232	Bâtiments administratifs à usage de logement
2321	Bâtiments administratifs à usage de logement
233	Bâtiments administratifs à usage technique
2331	Bâtiments administratifs à usage technique
234	Ouvrages
2341	Routes
2342	Ponts
2343	Réseau d'eau
2344	Réseau d'assainissement
2345	Réseau d'électricité
2349	Autres ouvrages

235	Infrastructures
2351	Infrastructures
236	Réseaux informatiques
2361	Réseaux informatiques
239	Immobilisations en cours - immeubles
2391	En cours - bâtiments administratifs à usage de bureau
2392	En cours - bâtiments administratifs à usage de logement
2393	En cours - bâtiments administratifs à usage technique
2394	En cours - ouvrages
23941	En cours - routes
23942	En cours - ponts
23943	En cours - réseau d'eau
23944	En cours - réseau d'assainissement
23945	En cours - réseau d'électricité
23949	En cours - autres ouvrages
2395	En cours - infrastructures
2396	En cours - réseaux informatiques
24	ACQUISITIONS ET GROSSES REPARATIONS DU MATERIEL ET MOBILIER
241	Mobilier et matériel de logement et de bureau
2411	Mobilier et matériel de logement et de bureau
242	Matériel informatique de bureau
2421	Matériel informatique de bureau
243	Matériel de transport de service et de fonction
2431	Matériel de transport de service et de fonction
244	Matériel et outillages techniques
2441	Matériel et outillages techniques
245	Matériel de transport en commun et de marchandises
2451	Matériel de transport en commun et de marchandises
246	Collections-œuvres d'art
2461	Collections-œuvres d'art
247	Autres immobilisations corporelles-matériel et mobilier
2471	Autres immobilisations corporelles-matériel et mobilier
248	Cheptel
2481	Cheptel
249	Immobilisations en cours-matériel et mobilier
2491	En cours-mobilier et matériel de logement et de bureau
2492	En cours-matériel informatique de bureau
2493	En cours-matériel de transport de service et de fonction
2494	En cours-matériel et outillages techniques
2495	En cours-matériel de transport en commun et de marchandises
2496	En cours-collections-œuvres d'art
2497	En cours-Autres immobilisations corporelles-matériel et mobilier
2498	En cours-cheptel

25	EQUIPEMENTS MILITAIRES
251	Bâtiments militaires
2511	Bâtiments militaires
252	Ouvrages et infrastructures militaires
2521	Ouvrages et infrastructures militaires
253	Mobiliers, matériels militaires et équipements
2531	Mobilier de bureau
2532	Matériel informatique
2533	Matériel de transport militaire terrestre
2534	Matériel de transport militaire fluvial
2535	Matériel de transport militaire aérien
2536	Equipements militaires-armes
2537	Autres matériels et équipements militaires
254	Terrains militaires
2541	Terrains militaires
259	Immobilisations en cours-équipements militaires
2591	En cours-bâtiments militaires
2592	En cours-Ouvrages et infrastructures militaires
2593	En cours-mobilier, matériels militaires et équipements
25931	En cours-mobilier de bureau
25932	En cours-matériel informatique
25933	En cours-matériel de transport militaire terrestre
25934	En cours-matériel de transport militaire fluvial
25935	En cours-matériel de transport militaire aérien
25936	En cours-équipements militaires-armes
25937	En cours-autres matériels et équipements militaires
26	PRISES DE PARTICIPATIONS ET CAUTIONNEMENTS
261	Prises de participation à l'intérieur
2611	Prises de participation à l'intérieur
262	Prises de participation à l'extérieur
2621	Prises de participation à l'extérieur
264	Cautionnements
2641	Cautionnements
2642	Autres-dépôts
27	PR? TS ET AVANCES
271	Avances aux administrations publiques
2711	Avances aux administrations publiques
272	Prêts à d'autres administrations publiques
2721	Prêts à d'autres administrations publiques
273	Prêts aux entreprises publiques non financières
2731	Prêts aux entreprises publiques non financières

274	Prêts aux institutions financières
2741	Prêts aux institutions financières
275	Autres prêts intérieurs
2751	Autres prêts intérieurs
276	Prêts à l'étranger
2761	Prêts à l'étranger
277	Prêts récédés
2771	Prêts récédés
28	AMORTISSEMENTS
281	Amortissements des immobilisations incorporelles
2811	Amortissements des immobilisations incorporelles-frais de recherche et de développement
2812	Amortissements des immobilisations incorporelles-brevets, marques de fabrique, droits d'auteur
2813	Amortissements des immobilisations incorporelles-conceptions de systèmes d'organisation-proiciels
2814	Amortissements des immobilisations incorporelles-droits d'exploitation-fonds de commerce
2819	Amortissements des immobilisations incorporelles-autres droits et valeurs incorporels
282	Amortissements des immobilisations corporelles
2822	Amortissements des gisements et carrières
2823	Amortissements des immeubles
28231	Amortissements des bâtiments administratifs à usage de bureau
28232	Amortissements des bâtiments administratifs à usage de logement
28233	Amortissements des bâtiments administratifs à usage technique
28234	Amortissements des ouvrages
28235	Amortissements des infrastructures
28236	Amortissements des réseaux informatiques
2824	Amortissements des meubles
28241	Amortissements des mobiliers et matériels de logement et de bureau
28242	Amortissements des matériels informatiques de bureau
28243	Amortissements des matériels de transport de service et de fonction
28244	Amortissements des matériels et outillages techniques
28245	Amortissements des matériels de transport en commun et de marchandises
28247	Amortissements des autres immobilisations corporelles – matériel et mobilier
28248	Amortissements des cheptels
2825	Amortissements des équipements militaires
28251	Amortissements des bâtiments militaires
28252	Amortissements des ouvrages et infrastructures militaires
28253	Amortissements des mobiliers, matériels militaires et équipements
282531	Mobilier de bureau
282532	Matériel informatique
282533	Matériel de transport militaire terrestre
282534	Matériel de transport militaire fluvial
282535	Matériel de transport militaire aérien
282536	Equipements militaires – armes
282537	Autres matériels et équipements militaires

29	PROVISIONS POUR DEPRECIATION
291	Provisions pour dépréciation des immobilisations incorporelles
2911	Provisions pour dépréciation des immobilisations incorporelles
292	Provisions pour dépréciation des immobilisations corporelles
2921	Provisions pour dépréciation des immobilisations corporelles
293	Provisions pour dépréciation des immobilisations financières
2931	Provisions pour dépréciation des prises de participation
2932	Provisions pour dépréciation des cautionnements
2933	Provisions pour dépréciations des prêts et avances

CLASSE : 3 : COMPTES DE STOCKS ET COMPTES INTERNES

Nouveaux comptes	LIBELLES DES COMPTES
	COMPTES DE STOCKS ET EN-COURS
31	STOCKS DE MARCHANDISES
32	STOCKS DE MATIERES PREMIERES
33	STOCKS DES AUTRES APPROVISIONNEMENTS
34	STOCKS DE PRODUITS ET SERVICES EN-COURS
35	STOCKS DE PRODUITS FINIS
	COMPTES INTERNES
36	SERVICES NON PERSONNALISES DE L'ETAT
37	RELATIONS AVEC LES BUDGETS ANNEXES
38	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES STOCKS
39	COMPTES DE LIAISON INTERNE
31	STOCKS DE MARCHANDISES
311	Marchandises
3111	Marchandises
32	STOCKS DE MATIERES PREMIERES
321	Matières
3211	Matières
33	STOCKS DES AUTRES APPROVISIONNEMENTS
331	Matières consommables
3311	Fournitures de bureau
3312	Produits biomédicaux et médicaments
3313	Produits agricoles et alimentaires
3314	Vignettes et timbres
3315	Pièces de rechanges matériels civils
3316	Pièces de rechanges matériels militaires
3317	Munitions et missiles
3318	Vêtements, uniformes, campement et couchage

34	STOCKS DE PRODUITS ET SERVICES EN COURS
341	Produits en cours
3411	Produits en cours
342	Services en cours
3421	Services en cours
35	STOCKS DE PRODUITS FINIS
351	Produits finis
3511	Produits finis
36	SERVICES NON PERSONNALISES DE L'ÉTAT
361	Régisseurs d'avances de l'État
3611	Régisseurs d'avances de l'État
362	Avances aux régies
3621	Avances aux régies
37	RELATIONS AVEC LES BUDGETS ANNEXES
371	Relations avec les budgets annexes
3711	Relations avec les budgets annexes
372	Relations avec les comptes spéciaux
3721	Relations avec les comptes spéciaux
38	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES STOCKS
381	Provisions pour dépréciation des marchandises
3811	Provisions pour dépréciation des marchandises
382	Provisions pour dépréciation des matières
3821	Provisions pour dépréciation des matières
383	Provisions pour dépréciation des autres approvisionnements
3831	Provisions pour dépréciation des autres approvisionnements
385	Provisions pour dépréciation des produits
3851	Provisions pour dépréciation des produits
39	COMPTES DE LIAISONS INTERNES
390	Opérations entre Comptables du Trésor
3901	Compte d'opérations entre la RGD et l'ACCT
39010	Compte d'opérations entre la RGD et l'ACCT. Opérations sur l'initiative du Receveur Général du District
390100	Compte d'opérations entre la RGD et l'ACCT. Opérations sur l'initiative du Receveur Général du District : mouvements de fonds
390101	Compte d'opérations entre la RGD et l'ACCT. Opérations sur l'initiative du Receveur Général du District : autres opérations
39011	Compte d'opérations entre la RGD et l'ACCT. Opérations sur l'initiative de l'ACCT
390110	Compte d'opérations entre la RGD et l'ACCT. Opérations sur l'initiative de l'ACCT : mouvements de fonds
390111	Compte d'opérations entre la RGD et l'ACCT. Opérations sur l'initiative de l'ACCT : autres opérations

3902	Compte d'opérations entre la Paierie Générale su Trésor et l'ACCT
39020	Compte d'opérations entre la PGT et l'ACCT. Opérations sur l'initiative de l'ACCT
390200	Compte d'opérations entre la PGT et l'ACCT. Opérations sur l'initiative de l'ACCT : mouvements de fonds
390201	Compte d'opérations entre la PGT et l'ACCT. Opérations sur l'initiative de l'ACCT : autres opérations
39021	Compte d'opérations entre la PGT et l'ACCT. Opérations sur l'initiative du PGT
390210	Compte d'opérations entre la PGT et l'ACCT. Opérations sur l'initiative du PGT : mouvements de fonds
390211	Compte d'opérations entre la PGT et l'ACCT. Opérations sur l'initiative du PGT : autres opérations
3903	Compte d'opérations entre Comptables centralisateurs et non centralisateurs du Trésor
39030	Compte d'opérations entre Comptables centralisateurs et non centralisateurs du Trésor. Opérations sur l'initiative des Comptables non centralisateurs du Trésor
390300	Compte d'opérations entre Comptables centralisateurs et non centralisateurs du Trésor. Opérations sur l'initiative des Comptables non centralisateurs du Trésor : Impôts
390301	Compte d'opérations entre Comptables centralisateurs et non centralisateurs du Trésor. Opérations sur l'initiative des Comptables non centralisateurs du Trésor : Amendes
390302	Compte d'opérations entre Comptables centralisateurs et non centralisateurs du Trésor. Opérations sur l'initiative des Comptables non centralisateurs du Trésor : Recettes diverses
390303	Compte d'opérations entre Comptables centralisateurs et non centralisateurs du Trésor. Opérations sur l'initiative des Comptables non centralisateurs du Trésor : Dépenses diverses
390304	Compte d'opérations entre Comptables centralisateurs et non centralisateurs du Trésor. Opérations sur l'initiative des Comptables non centralisateurs du Trésor : Dépenses particulières du Trésor
390305	Compte d'opérations entre Comptables centralisateurs et non centralisateurs du Trésor. Opérations sur l'initiative des Comptables non centralisateurs du Trésor : Dépôts de fonds
390306	Compte d'opérations entre Comptables centralisateurs et non centralisateurs du Trésor. Opérations sur l'initiative des Comptables non centralisateurs du Trésor : Opérations diverses
39031	Compte d'opérations entre Comptables centralisateurs et non centralisateurs du Trésor. Opérations sur l'initiative des Comptables centralisateurs du Trésor
390310	Compte d'opérations entre Comptables centralisateurs et non centralisateurs du Trésor. Opérations sur l'initiative des Comptables centralisateurs du Trésor : Opérations de dépenses
390311	Compte d'opérations entre Comptables centralisateurs et non centralisateurs du Trésor. Opérations sur l'initiative des Comptables centralisateurs du Trésor : Opérations de recettes
3904	Compte d'opérations entre l'ACCT et les Trésoriers Payeurs régionaux
39040	Compte d'opérations entre l'ACCT et les Trésoriers Payeurs régionaux. Opérations sur l'initiative du Trésorier Payeur régional
390400	Compte d'opérations entre l'ACCT et les Trésoriers Payeurs régionaux. Opérations sur l'initiative du Trésorier Payeur régional : Mouvements de fonds
390401	Compte d'opérations entre l'ACCT et les Trésoriers Payeurs régionaux. Opérations sur l'initiative du Trésorier Payeur régional : Autres opérations
39041	Compte d'opérations entre l'ACCT et les Trésoriers Payeurs régionaux. Opérations sur l'initiative de l'ACCT
390410	Compte d'opérations entre l'ACCT et les Trésoriers Payeurs régionaux. Opérations sur l'initiative de l'ACCT : Mouvements de fonds
390411	Compte d'opérations entre l'ACCT et les Trésoriers Payeurs régionaux. Opérations sur l'initiative de l'ACCT : Autres opérations
3905	Compte d'opérations entre Comptables du Trésor et les Receveurs des Administrations Financières
39053	Receveur des Domaines et du Cadastre
390530	Receveur des Domaines et du Cadastre : Versement du Receveur
390531	Receveur des Domaines et du Cadastre : Opérations effectuées pour le compte du Receveur

39054	Receveur des Douanes
390540	Receveur des Douanes : Versement du Receveur
390541	Receveur des Douanes : Opérations effectuées pour le compte du Receveur
39055	Receveur de la Division des Grandes Entreprises (DGE)
390550	Receveur de la Division des Grandes Entreprises : Versement du Receveur
390551	Receveur de la Division des Grandes Entreprises : Opérations effectuées pour le compte du Receveur
39056	Receveur des Centres des Impôts
390560	Receveur des Centres des Impôts : Versement du Receveur
390561	Receveur des Centres des Impôts : Opérations effectuées pour le compte du Receveur
39057	Receveur des Petites et Moyennes Entreprises
390570	Receveur des Petites et Moyennes Entreprises : Versement du Receveur
390571	Receveur des Petites et Moyennes Entreprises : Opérations effectuées pour le compte du Receveur
3909	Compte d'opérations entre divers Comptables : PGT et Comptables auprès des Ambassades
39090	Compte d'opérations entre divers Comptables : PGT et Comptables auprès des ambassades. Opérations sur l'initiative des Comptables auprès des ambassades
39091	Compte d'opérations entre divers Comptables : PGT et Comptables auprès des ambassades. Opérations sur l'initiative de la PGT
390910	Compte d'opérations entre divers Comptables : PGT et Comptables auprès des ambassades. Opérations sur l'initiative de la PGT : Dépenses
390911	Compte d'opérations entre divers Comptables : PGT et Comptables auprès des ambassades. Opérations sur l'initiative de la PGT : Recettes
391	Transferts entre les comptables supérieurs
3911	Transferts entre les comptables supérieurs du Trésor
39111	Transferts entre les comptables supérieurs du Trésor : Transfert de Dépenses
39112	Transferts entre les comptables supérieurs du Trésor : Transfert de Recettes
396	Opérations centralisées
3961	Opérations centralisées
398	Variation nette des opérations de gestion chez les comptables secondaires
3981	Variation nette des opérations de gestion chez les comptables secondaires

CLASSE 4 : COMPTES DE TIERS

<u>Nouveaux comptes</u>	<u>LIBELLES DES COMPTES</u>
40	FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES
41	CLIENTS, REDEVABLES ET COMPTES RATTACHES
42	REMUNERATION DU PERSONNEL
43	ETAT, SECURITE SOCIALE ET AUTRES ORGANISMES RATTACHES
44	CORRESPONDANTS ET COMPTES RATTACHES
46	DEBITEURS ET CREDITEURS DIVERS
47	COMPTES TRANSITOIRES ET D'ATTENTE
48	COMPTES DE REGULARISATIONS
49	DEPRECIATIONS ET RISQUES PROVISIONNES
40	FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES
401	Fournisseurs
4011	Fournisseurs-Achats de biens ou de prestations de services
4012	Fournisseurs-Subventions et transferts à verser

4013	Fournisseurs-Créanciers au titre de la dette
4016	Fournisseurs-Achats de biens ou de prestations de services : retenues de garanties
4017	Fournisseurs- Achats de biens et services : pénalités
402	Fournisseurs, d'immobilisations
4021	Fournisseurs, d'immobilisations-Acquisitions d'immobilisations
4026	Fournisseurs d'immobilisations-Acquisitions d'immobilisations : retenues de garanties
4027	Fournisseurs d'immobilisations-Acquisitions d'immobilisations : pénalités
403	Fournisseurs, effets à payer
4031	Fournisseurs, effets à payer
408	Fournisseurs, factures non parvenues
4081	Fournisseurs de biens ou de prestations de services, factures non parvenues
4082	Fournisseurs d'immobilisation, factures non parvenues
409	Fournisseurs débiteurs
4091	Fournisseurs avances sur commandes de biens ou de prestations de services
4092	Fournisseurs avances sur commandes d'immobilisations
4093	Fournisseurs, dettes en compte annulation de mandats
41	CLIENTS, REDEVABLES ET COMPTES RATTACHES
411	Clients
4111	Clients Ventes de biens ou de prestations de services
412	Redevables, impôts et taxes d'État
4121	Redevables, impôts et taxes d'État
413	Clients et Redevables douteux
4131	Clients douteux-Clients
4132	Clients douteux-Redevables
4133	Clients douteux-Autres
414	Redevables, créances sur les cessions d'actifs
4141	Redevables, créances sur les cessions d'actifs
415	Redevables, créances liées aux amendes et aux pénalités
4151	Redevables, créances liées aux amendes et aux pénalités
416	Clients, redevables, effets à recevoir
4161	Client, redevable, effets à recevoir
418	Clients, produits à recevoir
4181	Clients ventes de biens ou de prestations de services, factures à établir
419	Clients et autres tiers créditeurs
4191	Clients et autres tiers créditeurs, avances sur commandes de biens ou de prestations de services
42	REMUNERATION DU PERSONNEL
421	Rémunération du personnel
4211	Rémunération du personnel
4218	Avances sur salaires et pensions

428	Charges à payer et produits à recevoir
4281	Rémunérations du personnel, charges à payer
4282	Rémunérations du personnel, produits à recevoir
43	ETAT, SECURITE SOCIALE ET AUTRES ORGANISMES RATTACHES
432	Caisse de sécurité sociale
4321	Cotisations de pension de retraites des agents de l'État affiliés à la CMSS ou à l'INPS
4322	Cotisations employeur pour pension des agents de l'État affiliés à la CMSS ou à l'INPS
4323	Allocations temporaires d'invalidité, validation de services des agents affiliés à la CMSS ou à l'INPS
436	Autres organismes de sécurités rattachés
4361	Cotisations à la Caisse nationale d'Assurance Maladie du Mali (CANAM)
4362	Cotisations à l'Agence Nationale d'Assistance Médicale (ANAM)
438	Charges à payer et produits à recevoir
4383	Sécurité sociale, charges à payer
4384	Sécurité sociale, produits à recevoir
4385	Autres organismes, charges à payer
4386	Autres organismes, produits à recevoir
44	CORRESPONDANTS ET COMPTES RATTACHES
441	Collectivités territoriales
4411	Régions
4412	Cercles
4413	Communes
4414	District de Bamako
442	Établissements publics locaux
4421	Établissements publics locaux
443	Sociétés et organismes publics nationaux
4431	Sociétés d'État
4432	Sociétés d'économie mixte
4433	Établissements publics nationaux
444	Opérateurs de l'État et tiers créditeurs dans le cadre de politiques publiques
4441	Opérations de politiques d'interventions publiques
4442	Opérations de subventions pour charges de services publics
445	Opérations avec l'étranger
4451	Opérations à l'Étranger
44511	Pension
44512	Autres dépenses
44513	Recettes
4452	Règlements avec les gouvernements étrangers
44521	Règlements entre le Trésor Malien et le Trésor Français
44522	Règlements entre le Trésor Malien et d'autres Trésors étrangers
4458	Opérations effectuées par le Trésor Public pour le compte des Trésors Étrangers
44581	Pensions Françaises
445811	Coupons échus
445812	Rejets de coupons à régulariser
44582	Autres Pensions
44583	Recettes

446	Organismes Internationaux
4461	Organismes Internationaux
447	Autres déposants
4471	Services Publics
4472	Organismes privés et particuliers
44721	Particuliers
44722	Sociétés et entreprises privées
4479	Autres dépôts
46	DEBITEURS ET CREDITEURS DIVERS
461	Tiers débiteurs divers
4611	Tiers débiteurs divers - Soldes débiteurs engageant la responsabilité des comptables
4612	Tiers débiteurs divers - Déficits des Comptables avant la prise d'un arrêté de débet
4613	Tiers débiteurs divers - Débets des comptables après la prise en charge d'un arrêté de débet
4614	Tiers débiteurs divers - Amendes prononcées par le juge des Comptes.
4617	Tiers débiteurs divers - Traités en douane rejetés
4618	Tiers débiteurs divers - Chèques impayés non régularisés
4619	Autres tiers débiteurs
466	Tiers Créditeurs divers
4661	Tiers créditeurs divers - Excédents de versement
4663	Tiers créditeurs divers - Consignations et retenues pour compte de tiers
4665	Tiers créditeurs divers - Cautionnements des comptables publics
4666	Tiers créditeurs divers - Rémunération accessoires de certains agents de l'État en instance de répartition
46661	Produits des frais des services des comptables du Trésor
466611	Produits des frais des services des comptables du Trésor Fonds commun
466612	Produits des frais des services des comptables du Trésor Fonds d'équipement
466613	Produits des frais des services des comptables du Trésor Fonds social
46662	Produits des frais des services des comptables des Impôts
466621	Produits des frais des services des comptables des Impôts Fonds commun
466622	Produits des frais des services des comptables des Impôts Fonds d'équipement
466623	Produits des frais des services des comptables des Impôts Fonds social
46663	Produits des frais des services des Douanes
466631	Produits des frais des services des comptables des Douanes Fonds commun
466632	Produits des frais des services des comptables des Douanes Fonds d'équipement
466633	Produits des frais des services des comptables des Douanes Fonds social
46664	Produits des frais des services du Commerce et de la Concurrence
466641	Produits des frais des services du Commerce et de la Concurrence Fonds commun
466642	Produits des frais des services du Commerce et de la Concurrence Fonds d'équipement
466643	Produits des frais des services du Commerce et de la Concurrence Fonds social
46665	Produits des frais des services du Domaine et du Cadastre
466651	Produits des frais des services du Domaine et du Cadastre Fonds commun
466652	Produits des frais des services du Domaine et du Cadastre Fonds commun
466653	Produits des frais des services du Domaine et du Cadastre Fonds social
46666	Produits divers en instance de répartition
466661	Produits divers en instance de répartition Fonds de Contrôle des Assurances
466662	Produits divers en instance de répartition Autres
4668	Tiers créditeurs divers - Produits à reverser aux collectivités locales

4669	Autres tiers créditeurs
467	Oppositions
4671	Oppositions sur sommes mises en paiement par les services de l'État
468	Divers, charges à payer et produits à recevoir
4681	Diverses charges à payer
4682	Divers produits à recevoir
47	COMPTES TRANSITOIRES ET D'ATTENTES
470	Imputation provisoire de dépenses à régulariser chez les comptables principaux
4701	Imputation provisoire de dépenses du Budget général
47011	Imputation provisoire Remboursement de la dette
470111	Remboursement de la dette Principale
470112	Remboursement de la dette Intérêt
47012	Imputation provisoire Dépenses d'exonération
47013	Imputation provisoire Dépenses de personnel
47014	Imputation provisoire Agios et frais bancaires
47015	Imputation provisoire Autres dépenses de fonctionnement
47016	Imputation provisoire Ristournes dues au chef de village
47017	Imputation provisoire ristournes sur distributeurs de vente de timbres et vignettes
47019	Dépenses à imputer après vérification chez les comptables Centralisateurs
47091	Dépenses à imputer après vérification chez les comptables Centralisateurs CCP (débit d'office)
47092	Dépenses à imputer après vérification chez les comptables Centralisateurs BCEAO (débit d'office)
47094	Dépenses à imputer après vérification chez les comptables Centralisateurs Banques Primaires (débit d'office)
4702	Imputation provisoire de dépenses des Comptes spéciaux
4703	Imputation provisoire de dépenses des Budgets annexes
472	Imputation provisoire de dépenses chez les comptables secondaires non centralisateurs
4721	Comptables sur le territoire national
4722	Comptables à l'étranger
475	Imputation provisoire de recettes à régulariser chez les comptables principaux
4751	Imputation provisoire de recettes du Budget général
47511	Imputation provisoire de recettes acomptes
475111	Imputation provisoire de recettes acomptes sur BIC
475112	Imputation provisoire de recettes acomptes sur les revenus fonciers
475113	Imputation provisoire de recettes Acomptes sur Divers Impôts et Taxes
47512	Recettes avant émission de rôles ou titres de perception
47513	Imputation provisoire de recettes Taxes diverses et taxes pour services rendus
47514	Imputation provisoire de recettes Revenus des Sociétés et Entreprises d'État
47515	Imputation provisoire de recettes Produits des dons budgétaires
47516	Imputation provisoire de recettes Produits des emprunts
47517	Imputation provisoire de recettes Produits de privatisation
47518	Imputation provisoire des recettes diverses
47519	Autres recettes extraordinaires
4752	Imputation provisoire de recettes des Comptes spéciaux du Trésor
4753	Imputation provisoire de recettes des budgets annexes
4756	Recettes à imputer après vérification
47562	Recettes à imputer après vérification BCEAO
47564	Recettes à imputer après vérification Banques Primaires

477	Imputation provisoire de recettes chez les comptables non centralisateurs
4771	Comptables sur le Territoire national
4772	Comptables à l'étranger
479	Bons du Trésor à moins d'un an
4791	Bons du Trésor sur formule à moins d'un an
4792	Bons du Trésor en comptes courant à moins d'un an
48	COMPTES DE REGULARISATIONS
481	Charges et produits constatés d'avance
4811	Charges constatées d'avance
4812	Produits constatés d'avance
482	Écarts de conversion - Actif
4821	Diminution des créances
4822	Augmentation des dettes
485	Impôts et taxes à répartir sur plusieurs exercices
4851	Produits à répartir sur plusieurs exercices: recettes fiscales
4852	Produits à répartir sur plusieurs exercices: recettes non fiscales
4853	Produits à répartir sur plusieurs exercices: produits exceptionnels
487	Écarts de conversion - Passif
4871	Augmentation des créances
4872	Diminution des dettes
49	DEPRECIATIONS DES COMPTES DE TIERS
491	Dépréciation des comptes clients et de redevables
4911	Provisions pour dépréciation des comptes clients
4912	Provisions pour dépréciation des comptes redevables
4919	Provisions pour dépréciation des autres créances

CLASSE 5 : COMPTES DE TRESORERIE

<u>Nouveaux comptes</u>	<u>LIBELLES DES COMPTES</u>
50	TITRES DE PLACEMENT
51	BANQUES, ETABLISSEMENTS FINANCIERS ET ASSIMILES
53	CAISSE
58	MOUVEMENT INTERNE DE FONDS
50	TITRES DE PLACEMENT
501	Titres de placement à l'intérieur
5011	Actions à l'intérieur
5013	Obligations à l'intérieur
502	Titres de placement à l'extérieur
5021	Actions à l'extérieur
5022	Obligations à l'extérieur

51	Banques et Établissement Financiers Et Assimilés
511	Effets à recevoir et engagements cautionnés
5111	Traites et valeurs mobilisables
51111	Traites de douanes
51112	Autres traites et valeurs mobilisables
51113	Traites et effets escomptés
5112	Chèques à l'encaissement
512	Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest
5121	Compte courant des comptables principaux du Trésor
5124	Comptes courants des Établissements Publics Nationaux
5125	Comptes courants d'autres unités institutionnelles
513	Compte courant postal
5131	Compte courant postal
515	AUTRES BANQUES
5151	Compte courant des comptables centralisateurs du Trésor dans les banques commerciales
5152	Compte bancaire des Comptables non centralisateurs du Trésor dans les banques commerciales
517	Facilités élargies FMI
53	CAISSE
531	Numéraires chez les comptables
5311	Numéraires chez les comptables centralisateurs
5312	Numéraires chez les comptables non centralisateurs
58	MOUVEMENT INTERNE DE FONDS
581	Mouvement Interne de fonds chez les comptables du Trésor
5811	Mouvement interne de fonds chez les comptables centralisateurs du Trésor
5812	Mouvement interne de fonds chez les comptables non centralisateurs du Trésor
59	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES TITRES DE PLACEMENT
591	Provisions pour dépréciation des titres de placement à l'intérieur
5911	Actions à l'intérieur
5913	Obligations à l'intérieur
592	Provisions pour dépréciation des titres de placement à l'extérieur
5921	Actions à l'extérieur
5922	Obligations à l'extérieur

CLASSE 6 : COMPTES DE CHARGES

Nouveaux Comptes	CLASSE 6 COMPTES DE CHARGES
60	ACHATS DE BIENS
61	ACQUISITION DE SERVICES
62	AUTRES SERVICES
63	SUBVENTIONS
64	TRANSFERTS
65	CHARGES EXCEPTIONNELLES
66	CHARGES DE PERSONNEL
67	INTERETS ET FRAIS FINANCIERS
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS
69	DOTATIONS AUX PROVISIONS

60	ACHATS DE BIENS
601	Achats stockés de matières, matériel et fournitures
6011	Fournitures de bureau
6012	Produits biomédicaux et médicaments
6013	Produits agricoles et alimentaires
6014	Vignettes et timbres
6015	Pièces de rechanges matériels civils
6016	Pièces de rechanges matériels militaires
6017	Munitions et missiles
6018	Vêtements, uniformes, campement et couchage
603	Variations des stocks
6031	Variation de stocks de marchandises
6032	Variation de stocks de matières premières
6033	Variation de stocks d'autres approvisionnements
605	Eau, électricité, gaz et autres sources d'énergie
6051	Eau
6052	Électricité
6053	Gaz
6054	Carburant et lubrifiants
6055	Autres sources d'énergie
606	Achats de biens non stockés
6061	Petits matériels et fournitures techniques
6062	Fournitures et consommables pour le matériel informatique
6063	Documentations, abonnements
6069	Autres matériels et fournitures
609	Autres achats de biens
6091	achats de biens
61	ACQUISITIONS DE SERVICES
611	Frais de transport et de mission
6111	Frais de transport et de mission
612	Loyers et charges locatives
6121	Loyers et charges locatives
614	Entretien et maintenance
6141	Entretien et maintenance
615	Assurances
6151	Assurances
617	Frais de relations publiques
6171	Frais de relations publiques
618	Dépenses de communications
6181	Dépenses de communications

62	AUTRES SERVICES
621	Frais bancaires
6211	Frais bancaires
622	Prestations de services
6221	Prestations de services
623	Frais de formation du personnel
6231	Frais de formation du personnel
624	Redevances pour brevets, licences et logiciels
6241	Redevances pour brevets, licences et logiciels
629	Autres acquisitions de services
6291	Autres acquisitions de services
63	SUBVENTIONS
632	Subventions aux entreprises publiques
6321	Subventions aux entreprises publiques
633	Subventions aux entreprises privées
6331	Subventions aux entreprises privées
634	Subventions aux institutions financières
6341	Subventions aux institutions financières
639	Subventions à d'autres catégories de bénéficiaires
6391	Subventions à d'autres catégories de bénéficiaires
64	TRANSFERTS
641	Transferts aux établissements publics nationaux
6411	Transferts aux établissements publics nationaux
642	Transferts aux collectivités territoriales
6421	Transferts aux collectivités territoriales
643	Transferts aux autres administrations publiques
6431	Transferts aux autres administrations publiques
644	Transferts aux institutions à but non lucratif
6441	Transferts aux institutions à but non lucratif
645	Transferts aux ménages
6451	Bourse aux étudiants
6452	Autres transferts aux ménages
646	Transferts aux autorités supranationales et contributions aux organisations Internationales
6461	Transferts aux autorités supranationales
6462	Contributions aux Organisations Internationales
647	Transferts à d'autres budgets
6471	Transferts à d'autres budgets

648	Pensions de retraite des fonctionnaires et autres agents de l'Etat
6481	Pensions de retraites des fonctionnaires et autres agents de l'Etat
649	Autres transferts
6491	Autres transferts
65	CHARGES EXCEPTIONNELLES
651	Annulations de produits constatés au cours des années antérieures
6511	Annulations de produits constatés au cours des années antérieures
652	Condamnations et transactions
6521	Condamnations et transactions
654	Valeurs comptables des immobilisations cédées, mises au rebut ou admises en non-valeur
6541	Valeurs comptables des immobilisations cédées, mises au rebut ou admises en non-valeur
657	Risques liés aux engagements de l'État
6571	Risques liés aux engagements de l'État
659	Autres charges exceptionnelles
6591	Pertes sur créances irrécouvrables
6592	Autres charges exceptionnelles
66	CHARGES DE PERSONNEL
661	Traitements et salaires en espèces
6611	Traitements et salaires en espèces
663	Primes et indemnités
6631	Primes et indemnités
664	Cotisations sociales
6641	Cotisations sociales
665	Avantage en nature au personnel
6651	Avantage en nature au personnel
666	Prestations sociales
6661	Prestations sociales
669	Autres dépenses de personnel
6691	Experts étrangers
6692	Autres dépenses de personnel
67	INTERETS ET FRAIS FINANCIERS
671	Intérêts et frais financiers sur la dette
6711	Intérêts et frais financiers sur la dette
672	Pertes sur cessions de titres de placement
6721	Pertes sur cessions de titres de placement

676	Pertes de changes
6761	Pertes de changes
679	Autres intérêts et frais financiers
6791	Autres intérêts et frais financiers
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS
681	Dotations aux Amortissements des Immobilisations Incorporelles
6811	Dotations aux amortissements des Frais de recherche et de développement
6812	Dotations aux amortissements des Brevets, marques de fabrique, droits d'auteur
6813	Dotations aux amortissements des Conceptions de systèmes d'organisation-progiciels
6814	Dotations aux amortissements des Droits d'exploitation fonds de commerce
6819	Dotations aux amortissements autres droits et valeurs incorporels
682	Dotations aux Amortissements des Immobilisations Corporelles
6822	Dotations aux amortissements des gisements et carrières
6823	Dotations aux amortissements des immeubles
68231	Dotations aux amortissements bâtiments administratifs à usage de bureau
68232	Dotations aux amortissements bâtiments administratifs à usage de logement
68233	Dotations aux amortissements bâtiments administratifs à usage technique
68234	Dotations aux amortissements ouvrages
68235	Dotations aux amortissements infrastructures
68236	Dotations aux amortissements réseaux informatiques
6824	Dotations aux amortissements des meubles
68241	Dotations aux amortissements mobilier et matériel de logement et de bureau
68242	Dotations aux amortissements matériel informatique de bureau
68243	Dotations aux amortissements matériel de transport de service et de fonction
68244	Dotations aux amortissements matériel et outillage techniques
68245	Dotations aux amortissements matériel de transport en commun et de marchandises
68247	Dotations aux amortissements des autres immobilisations corporelles – matériel et mobilier
68248	Dotations aux amortissements des cheptels
6825	Dotations aux amortissements des équipements militaires
68251	Bâtiments militaires
68252	Ouvrages et infrastructures militaires
68253	Mobiliers, matériels militaires et équipements
682531	Mobilier de bureau
682532	Matériel informatique
682533	Matériel de transport militaire terrestre
682534	Matériel de transport militaire fluvial
682535	Matériel de transport militaire aérien
682536	Equipements militaires-armes
682537	Autres matériels et équipements militaires
686	Dotations aux amortissements des primes de remboursement
6861	Dotations aux amortissements des primes de remboursement
69	Dotations aux provisions
691	Dotations aux provisions pour risques et charges et pour dépréciations
6911	Dotations aux provisions pour risques et charges d'exploitation
69111	Dotations aux provisions pour risques d'exploitation
69112	Dotations aux provisions pour charges d'exploitation

6912	Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations incorporelles et corporelles
69121	Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations incorporelles
69122	Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations corporelles
6913	Dotations aux provisions pour dépréciation des stocks
6914	Dotations aux provisions pour dépréciation des créances clients
692	Dotations aux provisions à caractère financier
6921	Dotations aux provisions pour risques sur dettes avalisées et garanties accordées par l'Etat
6922	Dotations aux provisions pour risques d'investissement et à caractère financier
6923	Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières
6924	Dotations aux provisions pour dépréciation des titres de placement

Classe 7 : COMPTES DE PRODUITS

Nouveaux Comptes	LIBELLES DES COMPTES
70	VENTES DE PRODUITS ET SERVICES
71	RECETTES FISCALES
72	RECETTES NON FISCALES
73	TRANSFERTS REÇUS D'AUTRES BUDGETS
74	DONS PROGRAMMES ET LEGS
75	PRODUITS EXCEPTIONNELS
76	DONS PROJETS ET LEGS
77	PRODUITS FINANCIERS
78	TRANSFERTS DE CHARGES
79	REPRISES SUR PROVISIONS
70	VENTES DE PRODUITS ET SERVICES
701	Ventes de produits
7011	Ventes de produits
702	Ventes de prestations de services
7021	Ventes de prestations de services
703	Variation de stocks de produits et de services
7031	Variation de stocks de produits et de services
71	RECETTES FISCALES
711	Impôts sur les revenus, les bénéfices et les gains en capital
7111	Impôt sur les Bénéfices Industriels et Commerciaux (BIC)
7112	Impôt sur les sociétés (IS)
7113	Taxe sur les bénéfices agricoles
7117	Impôt sur Revenus des Valeurs Mobilières (IRVM)
7119	Pénalités
712	Impôts sur les salaires versés et autres rémunérations
7121	Impôt sur les Traitements et Salaires (ITS)
7129	Pénalités
713	Impôts sur le patrimoine
7131	Impôts sur les revenus fonciers
7132	Autres impôts sur le patrimoine
7139	Pénalités

714	Autres impôts directs
7141	Taxe sur les contrats d'assurance
7142	Taxes ad valorem (entreprises minières) DNDC
7143	Taxes sur les Activités Financières (TAF)
7144	CPS sur l'Or (impôts)
7149	Pénalités
715	Impôts et Taxes intérieurs sur les biens et services
7151	Impôts et taxes intérieurs – TVA – TPS – IAS
7152	Autres taxes sur les biens
71521	Autres taxes - véhicules automobiles
71522	Autres taxes - munitions
71523	Autres taxes - boissons alcoolisées
71524	Autres taxes - tabac
71525	Autres taxes - carburants et lubrifiants
71526	Autres taxes - produits pétroliers
71527	Autre taxes - produits miniers
7153	Autres taxes sur les services
71531	Autres taxes - transports
71532	Autres taxes - autres services
71533	Taxes sur l'Accès au Réseau des Télécommunications Ouvert au Public (TAROP)
7157	Impôts synthétiques
7159	Pénalités sur impôts indirects
716	Droits de timbre, et d'enregistrement
7161	Droits d'enregistrement
7162	Droits de conservation de la propriété (DNDC)
7163	Droits de timbres
717	Droits et taxes à l'importation
7171	Droits et taxes à l'importation
7179	Autres droits et taxes à l'importation
718	Droits et taxes à l'exportation
7181	Droits et taxes à l'exportation
719	Autres recettes fiscales
7191	Compensation sur moins-value
7192	Droits de chancellerie
7193	Taxe sur les établissements classés insalubres et incommodes
7194	Passeport, carte d'identité, visas
72	RECETTES NON FISCALES
721	Revenus de l'entreprise et du domaine
7211	Revenus de l'entreprise et du domaine
722	Droits et frais administratifs
7221	Droits et frais administratifs
723	Amendes et condamnations pécuniaires
7231	Amendes et condamnations pécuniaires

725	Cotisations de sécurité sociale
7251	Cotisations de sécurité sociale
729	Autres recettes non fiscales
7291	Autres recettes non fiscales
73	TRANSFERTS REÇUS D'AUTRES BUDGETS
731	Transferts reçus du budget général
7311	Transferts reçus du budget général
732	Transferts reçus des budgets annexes et des comptes spéciaux du Trésor
7321	Transferts reçus des budgets annexes
7322	Transferts reçus des comptes spéciaux du Trésor
74	DONS PROGRAMMES ET LEGS
741	Dons des institutions internationales
7411	Dons des institutions internationales
742	Dons des gouvernements étrangers
7421	Dons des gouvernements étrangers
743	Dons des organismes privés extérieurs
7431	Dons des organismes privés extérieurs
744	Dons intérieurs
7441	Dons intérieurs
745	Fonds de concours
7451	Fonds de concours
749	Autres dons et legs
7491	Autres dons et legs
75	RECETTES EXCEPTIONNELLES
751	Remises et annulations de dettes
7511	Remises et annulations de dettes
752	Restitutions au Trésor de sommes indûment payées
7521	Restitutions au Trésor de sommes indûment payées
754	Cessions d'immobilisations
7541	Produits de cession d'éléments d'actifs
755	Quote-part de dons, projets et legs virée au résultat
7551	Quote-part de dons, projets et legs virée au résultat
759	Autres recettes exceptionnelles
7591	Autres recettes exceptionnelles
77	PRODUITS FINANCIERS
771	Intérêts des prêts
7711	Intérêts des prêts

772	Intérêts sur les dépôts à terme
7721	Intérêts sur les dépôts à terme
774	Revenus des titres de placements
7741	Revenus des titres de placements
775	Escompte obtenus
7751	Escompte obtenus
776	Gains de change
7761	Gains de change
777	Produits nets sur cessions de titres de placement
7771	Produits nets sur cessions de titres de placement
78	TRANSFERT DE CHARGES
781	Transferts de charges courantes
7811	Transferts de charges courantes
782	Transferts de charges financières
7821	Transferts de charges financières
79	REPRISES SUR PROVISIONS
791	Reprises sur provisions à caractère financier
7911	Reprises sur provisions pour risques sur dettes avalisées et garanties accordées par l'Etat
7912	Reprises sur provisions pour risques d'investissement et à caractère financier
7913	Reprises sur provisions pour dépréciation des immobilisations financières
7914	Reprises sur provisions pour dépréciation des titres de placement
792	Reprise sur provisions pour risques et charges et pour dépréciation
7921	Reprises sur provisions pour risques et charges d'exploitation
79211	Reprises sur provisions pour risques d'exploitation
79212	Reprises sur provisions pour charges d'exploitation
7922	Reprises sur provisions pour dépréciation des immobilisations incorporelles et corporelles
79221	Reprises sur provisions pour dépréciation des immobilisations incorporelles
79222	Reprises sur provisions pour dépréciation des immobilisations corporelles
7923	Reprises sur provisions pour dépréciation des stocks
7924	Reprises sur provisions pour dépréciation des créances clients

CLASSE 8 : ENGAGEMENTS HORS BILAN

Nouveaux Comptes	LIBELLES DES COMPTES
80	ENGAGEMENTS OBTENUS OU ACCORDES PAR L'ETAT
81	CONTREPARTIE DES ENGAGEMENTS DE L'ETAT
80	ENGAGEMENTS OBTENUS OU ACCORDES PAR L'ETAT
801	Engagements obtenus par l'État
8011	Emprunts obtenus par l'État
8012	Dons obtenus par l'État
805	Engagements accordés par l'État
8051	Prêts accordés par l'État et dette avalisée
8052	Dons accordés par l'État

81	CONTREPARTIE DES ENGAGEMENTS DE L'ETAT
811	Contrepartie des engagements obtenus par l'État
8111	Contrepartie des emprunts obtenus par l'État
8112	Contrepartie des dons obtenus par l'État
815	Contrepartie des engagements accordés par l'État
8151	Contrepartie des prêts accordés par l'État et dettes avalisées
8152	Contrepartie des dons accordés par l'État

ANNEXE N° 2 A L'ARRETE N°2017-4405 DU 29 DECEMBRE 2017 DETERMINANT LES SUBDIVISIONS DES COMPTES DIVISIONNAIRES DU PLAN COMPTABLE DE L'ÉTAT (PCE) RELATIVE A LA LISTE DES RUBRIQUES

Rubriques	Intitulé	Solde débiteur	Solde créditeur
	Disponibilités		
3531	Numéraire	X	
3511	Compte courant... – crédits attendus	X	
3512	Compte courant...	X	
	Opérations exécutées par le CC pour le compte du CNC		
3900	Opérations à l'initiative du CC	X	X
	Opérations exécutées par le CNC pour le compte du CC		
300	Impôts		X
302	Recettes diverses du Trésor		X
303	Dépenses diverses du Trésor	X	
306	Opérations diverses	X	X
	Collectivités locales et établissements publics locaux		
3441	Collectivités locales		X
3442	Correspondants - CEPL		X
3442.2	Syndicats Inter Collectivités		X
	Imputation provisoire		
3476	Imputation provisoire de recettes		X
3472	Imputation provisoire de dépenses	X	

Rubriques	Sous rubriques	Correspondance avec le PCE
300 (recettes d'impôts directs)	Redevables, impôts et taxes d'État	412
	Redevables, impôts et taxes d'État, exercice courant	412.1
	Redevables, impôts et taxes d'État, exercices antérieurs	412.2
	Redevables, impôts et taxes recouverts pour compte de tiers	413
	Redevables, impôts et taxes recouverts pour compte de tiers, exercice courant	413.1
	Redevables, impôts et taxes recouverts pour compte de tiers, exercices antérieurs	413.2
	Redevables, créances sur les cessions d'actifs	414
	Redevables, créances sur les cessions d'actifs, exercice courant	414.1
	Redevables, créances sur les cessions d'actifs, exercices antérieurs	414.2
	Redevables, créances liées aux amendes et aux pénalités	415
	Redevables, créances liées aux amendes et aux pénalités, exercice courant	415.1
	Redevables, créances liées aux amendes et aux pénalités, exercices antérieurs	415.2
	Redevables, recettes diverses	415.3

302 (recettes diverses du Trésor)	Tiers Crédeurs divers	466
	Tiers crédeurs divers - Excédents de versement.	466.1
	Excédents de versements au Trésor sur divers produits	466.11
	Excédents de versements sur Recettes Douanières	466.12
	Excédents de versements sur produit de l'Enregistrement du Domaine et du Timbre	466.13
	Excédents de versements sur impôts directs dégrévés	466.14
	Excédents de versements sur produits des Taxes Indirectes	466.15
	Tiers Crédeurs divers-redevances divers organismes	4662
Tiers crédeurs divers - Consignations et retenues pour compte de tiers	466.3	
302 (recettes diverses du Trésor) : suite	Tiers crédeurs divers - Cautionnement des comptables publics	466.5
	Cautionnement des comptables publics Retenues sur solde	466.51
	Cautionnement des comptables publics Versements spontanés	466.52
	Tiers crédeurs divers - Rémunération accessoires de certains agents de l'Etat en instance de répartition	466.6
	Produits des frais des services des comptables du Trésor	466.61
	Produits des frais des services des comptables du Trésor Fonds Commun	466.611
	Produits des frais des services des comptables du Trésor Fonds d'Equipement	466.612
	Produits des frais des services des comptables du Trésor Fonds Social	466.613
	Produits des frais des services des Impôts	466.62
	Produits des frais des services des Impôts Fonds Commun	466.621
	Produits des frais des services des Impôts Fonds d'Equipement	466.622
	Produits des frais des services des Impôts Fonds Social	466.623
	Produits des frais des services des Douanes	466.63
	Produits des frais des services des Douanes Fonds Commun	466.631
	Produits des frais des services des Douanes Fonds d'Equipement	466.632
	Produits des frais des services des Douanes Fonds Social	466.633
	Produits des frais des services du Commerce et de la Concurrence	466.64
Produits des frais des services du Commerce et de la Concurrence Fonds Commun	466.641	
Produits des frais des services du Commerce et de la Concurrence Fonds d'Equipement	466.642	
Produits des frais des services du Commerce et de la Concurrence Fonds Social	466.643	
Produits des frais des services du Domaines et du Cadastre	466.65	
Produits des frais des services du Domaines et du Cadastre Fonds Commun	466.651	

302 (recettes diverses du Trésor) : Suite	Produits des frais des services du Domaines et du Cadastre Fonds d'Equipement	466.652
	Produits des frais des services du Domaines et du Cadastre Fonds Social	466.653
	Produits divers en instance de répartition	466.66
	Produits divers en instance de répartition Fonds de Contrôle des Assurances	466.661
	Produits divers en instance de répartition Autres	466.662
	Tiers créditeurs divers - Produits à reverser aux administrations territoriales	466.8
303 Dépenses diverses du Trésor	Retenues et Oppositions	467
	Retenues et Oppositions sur sommes mise en paiement par les services de l'Etat	467.1
	Retenues et précomptes des ordonnateurs sur salaires	467.11
	ITS	467.111
	CRM	467.112
	INPS	467.113
	Retenues et précomptes des ordonnateurs sur salaires Au profit de l'Office Malien de l'habitat	467.114
	Retenues et précomptes des ordonnateurs sur salaires Au profit du Budget National – Fonctionnaires logés	467.115
	Retenues et précomptes des ordonnateurs sur salaires Au profit de divers	467.116
	AMO CRM	467.117
	AMO INPS	467.118
	Retenues et oppositions des Comptables sur salaires	467.12
	Retenues et oppositions des Comptables sur salaires Pour le compte de la CDC	467.121
	Retenues et oppositions des Comptables sur salaires Obligations alimentaires	467.122
	Retenues et oppositions des Comptables sur salaires Impôts et taxes diverses	467.123
	Retenues et oppositions des Comptables sur salaires Divers	467.124
	Retenues et oppositions sur baux.	467.13
	Retenues et oppositions sur factures:	467.14
		467.141
	Retenues de garantie sur marchés publics.	467.19
306 Opérations diverses	Recettes Opérations Diverses non Budgétaires ou avant détermination du Budget	475.5
	Recettes diverses non Budgétaires	475.51
	Recettes diverses avant détermination du budget	475.52
	Recettes à imputer après vérification	475.6
	Recettes à imputer après vérification BCEAO	475.62
	Recettes à imputer après vérification Banques Primaires	475.64
	Dépenses à imputer après vérification chez les comptables Centralisateurs	47019
	Dépenses à imputer après vérification chez les comptables Centralisateurs CCP (débit d'office)	47091

306 Opérations diverses	Dépenses à imputer après vérification chez les comptables Centralisateurs BCEAO (débit d'office)	47092
	Dépenses à imputer après vérification chez les comptables Centralisateurs Banques Primaires (débit d'office)	47094
344 Collectivités locales et établissements publics locaux	Collectivités locales	441
	Régions	441.1
	Cercles	441.2
	Communes	441.3
	District de Bamako	441.4
	Établissements publics locaux	442
	Inter collectivité	4421
	Sociétés et organismes publics nationaux	443
	Sociétés d'État	443.1
	Sociétés d'économie mixte	443.2
	Établissements publics nationaux	443.3
	Établissements publics Administratifs	443.31
	Autorité de Régulation des Marchés Publics et des Délégations de Service Public	443.311
	FAFPA »	443.312
	Office Malien de l'Habitat - OMH	443.313
	Office Malien du Tourisme - OMATHO	443.314
	Établissements publics Industriels et commerciaux	443.32
	Établissements publics E.P.C.S.C.T	443.33
	Services Publics	443.34
	Fonds gelés des Services Publics	443.341
	« Agetipe »	443.3411
	« Agetier »	443.3412
	Autres Fonds des Services Publics	443.3419
3477 Imputation provisoire de recettes	Imputation provisoire de recettes à régulariser chez les comptables principaux	475
	Imputation provisoire de recettes du Budget général	475.1
	Imputation provisoire de recettes Acomptes	475.11
	Imputation provisoire de recettes Acomptes Sur BIC	475.111
	Imputation provisoire de recettes Acomptes Sur les revenus fonciers	475.112
	Imputation provisoire de recettes Acomptes sur Divers Impôts et Taxes	475.113
	Recettes avant émission de rôles ou titres de perception	475.12
	Imputation provisoire de recettes Taxes diverses et taxes pour services rendus	475.13
	Imputation provisoire de recettes Revenus des Sociétés et Entreprises d'État	475.14
	Imputation provisoire de recettes Produits des dons budgétaires	475.15
	Imputation provisoire de recettes Produits des emprunts budgétaires	475.16
	Imputation provisoire de recettes Produits de privatisation	475.17
	Imputation provisoire des recettes diverses	475.18
	Imputation provisoire de recettes Diverses	475.181
	Autres recettes extraordinaires	475.19
	Imputation provisoire de recettes des Comptes spéciaux du Trésor	475.2
	Imputation provisoire de recettes des Comptes spéciaux du Trésor : Comptes d'Avances et de Prêts	475.21
	Imputation provisoire de recettes des Comptes spéciaux du Trésor : Autres Comptes Spéciaux	475.22
Imputation provisoire de recettes des Budgets annexes	475.3	

3477 Imputation provisoire de recettes (suite)	Imputation provisoire des recettes - Collectivités et Etablissement Publics Locaux	475.4
	Imputation provisoire de recettes chez les comptables non Centralisateurs	477
	Imputation provisoire de recettes chez les comptables non Centralisateurs Comptables sur le Territoire national	477.1
	Imputation provisoire de recettes chez les comptables non Centralisateurs Comptables à l'étranger	477.2
3472 Imputation provisoire de dépenses	Imputation provisoire de dépenses du Budget général	470.1
	Imputation provisoire Remboursement de la dette	470.11
	Remboursement de la dette Principal	470.11.1
	Remboursement de la dette Intérêt	470.11.2
	Imputation provisoire Dépenses d'exonération	470.12
3472 Imputation provisoire de dépenses (suite)	Imputation provisoire Dépenses de personnel	470.13
	Imputation provisoire Agios et frais bancaires	470.14
	Imputation provisoire Autres dépenses de fonctionnement	470.15
	Imputation provisoire Ristournes dues au chef de village	470.16
	Imputation provisoire ristournes sur distributeurs de vente de timbre et vignettes	470.17
	Imputation provisoire de dépenses chez les comptables secondaires centralisateurs	471
	Imputation provisoire de dépenses chez les comptables secondaires non centralisateurs	472
	Imputation provisoire de dépenses chez les comptables secondaires non centralisateurs : Comptables sur le territoire national	472.1
	Imputation provisoire de dépenses chez les comptables secondaires non centralisateurs : Comptables à l'étranger	472.2
3531 numéraire	Numéraires chez les comptables centralisateurs	531.1
	Numéraires chez les comptables non centralisateurs	531.2

Rubriques	Sous rubriques	Correspondance avec le PCE
300 (recettes d'impôts directs)	Redevables, impôts et taxes d'État	412
	Redevables, impôts et taxes d'État, exercice courant	412.1
	Redevables, impôts et taxes d'État, exercices antérieurs	412.2
	Redevables, impôts et taxes recouvrés pour compte de tiers	413
	Redevables, impôts et taxes recouvrés pour compte de tiers, exercice courant	413.1
	Redevables, impôts et taxes recouvrés pour compte de tiers, exercices antérieurs	413.2
	Redevables, créances sur les cessions d'actifs	414
	Redevables, créances sur les cessions d'actifs, exercice courant	414.1
	Redevables, créances sur les cessions d'actifs, exercices antérieurs	414.2
	Redevables, créances liées aux amendes et aux pénalités	415
	Redevables, créances liées aux amendes et aux pénalités, exercice courant	415.1
	Redevables, créances liées aux amendes et aux pénalités, exercices antérieurs	415.2
	Redevables, recettes diverses	415.3

302 (recettes diverses du Trésor)	Tiers Crédeurs divers	466
	Tiers crédeurs divers - Excédents de versement.	466.1
	Excédents de versements au Trésor sur divers produits	466.11
	Excédents de versements sur Recettes Douanières	466.12
	Excédents de versements sur produit de l'Enregistrement du Domaine et du Timbre	466.13
	Excédents de versements sur impôts directs dégrévés	466.14
	Excédents de versements sur produits des Taxes Indirectes	466.15
	Tiers Crédeurs divers-redevances divers organismes	4662
Tiers crédeurs divers - Consignations et retenues pour compte de tiers	466.3	
302 (recettes diverses du Trésor) : suite	Tiers crédeurs divers - Cautionnement des comptables publics	466.5
	Cautionnement des comptables publics Retenues sur solde	466.51
	Cautionnement des comptables publics Versements spontanés	466.52
	Tiers crédeurs divers - Rémunération accessoires de certains agents de l'Etat en instance de répartition	466.6
	Produits des frais des services des comptables du Trésor	466.61
	Produits des frais des services des comptables du Trésor Fonds Commun	466.611
	Produits des frais des services des comptables du Trésor Fonds d'Equipement	466.612
	Produits des frais des services des comptables du Trésor Fonds Social	466.613
	Produits des frais des services des Impôts	466.62
	Produits des frais des services des Impôts Fonds Commun	466.621
	Produits des frais des services des Impôts Fonds d'Equipement	466.622
	Produits des frais des services des Impôts Fonds Social	466.623
	Produits des frais des services des Douanes	466.63
	Produits des frais des services des Douanes Fonds Commun	466.631
	Produits des frais des services des Douanes Fonds d'Equipement	466.632
	Produits des frais des services des Douanes Fonds Social	466.633
	Produits des frais des services du Commerce et de la Concurrence	466.64
	Produits des frais des services du Commerce et de la Concurrence Fonds Commun	466.641
	Produits des frais des services du Commerce et de la Concurrence Fonds d'Equipement	466.642
	Produits des frais des services du Commerce et de la Concurrence Fonds Social	466.643
	Produits des frais des services du Domaines et du Cadastre	466.65
Produits des frais des services du Domaines et du Cadastre Fonds Commun	466.651	

302 (recettes diverses du Trésor) : Suite	Produits des frais des services du Domaines et du Cadastre Fonds d'Equipement	466.652
	Produits des frais des services du Domaines et du Cadastre Fonds Social	466.653
	Produits divers en instance de répartition	466.66
	Produits divers en instance de répartition Fonds de Contrôle des Assurances	466.661
	Produits divers en instance de répartition Autres	466.662
	Tiers créditeurs divers - Produits à reverser aux administrations territoriales	466.8
303 Dépenses diverses du Trésor	Retenues et Oppositions	467
	Retenues et Oppositions sur sommes mise en paiement par les services de l'Etat	467.1
	Retenues et précomptes des ordonnateurs sur salaires	467.11
	ITS	467.111
	CRM	467.112
	INPS	467.113
	Retenues et précomptes des ordonnateurs sur salaires Au profit de l'Office Malien de l'habitat	467.114
	Retenues et précomptes des ordonnateurs sur salaires Au profit du Budget National – Fonctionnaires logés	467.115
	Retenues et précomptes des ordonnateurs sur salaires Au profit de divers	467.116
	AMO CRM	467.117
	AMO INPS	467.118
	Retenues et oppositions des Comptables sur salaires	467.12
	Retenues et oppositions des Comptables sur salaires Pour le compte de la CDC	467.121
	Retenues et oppositions des Comptables sur salaires Obligations alimentaires	467.122
	Retenues et oppositions des Comptables sur salaires Impôts et taxes diverses	467.123
	Retenues et oppositions des Comptables sur salaires Divers	467.124
	Retenues et oppositions sur baux.	467.13
	Retenues et oppositions sur factures:	467.14
		467.141
Retenues de garantie sur marchés publics.	467.19	
306 Opérations diverses	Recettes Opérations Diverses non Budgétaires ou avant détermination du Budget	475.5
	Recettes diverses non Budgétaires	475.51
	Recettes diverses avant détermination du budget	475.52
	Recettes à imputer après vérification	475.6
	Recettes à imputer après vérification BCEAO	475.62
	Recettes à imputer après vérification Banques Primaires	475.64
	Dépenses à imputer après vérification chez les comptables Centralisateurs	47019
	Dépenses à imputer après vérification chez les comptables Centralisateurs CCP (débit d'office)	47091
	Dépenses à imputer après vérification chez les comptables Centralisateurs BCEAO (débit d'office)	47092
	Dépenses à imputer après vérification chez les comptables Centralisateurs Banques Primaires (débit d'office)	47094

344 Collectivités locales et établissements publics locaux	Collectivités locales	441
	Régions	441.1
	Cercles	441.2
	Communes	441.3
	District de Bamako	441.4
	Établissements publics locaux	442
	Inter collectivité	4421
	Sociétés et organismes publics nationaux	443
	Sociétés d'État	443.1
	Sociétés d'économie mixte	443.2
	Établissements publics nationaux	443.3
	Établissements publics Administratifs	443.31
	Autorité de Régulation des Marchés Publics et des Délégations de Service Public	443.311
	FAFPA »	443.312
	Office Malien de l'Habitat - OMH	443.313
	Office Malien du Tourisme - OMATHO	443.314
	Établissements publics Industriels et commerciaux	443.32
	Établissements publics E.P.C.S.C.T	443.33
	Services Publics	443.34
	Fonds gelés des Services Publics	443.341
	« Agetipe »	443.3411
	« Agetier »	443.3412
Autres Fonds des Services Publics	443.3419	
3477 Imputation provisoire de recettes	Imputation provisoire de recettes à régulariser chez les comptables principaux	475
	Imputation provisoire de recettes du Budget général	475.1
	Imputation provisoire de recettes Acomptes	475.11
	Imputation provisoire de recettes Acomptes Sur BIC	475.111
	Imputation provisoire de recettes Acomptes Sur les revenus fonciers	475.112
	Imputation provisoire de recettes Acomptes sur Divers Impôts et Taxes	475.113
	Recettes avant émission de rôles ou titres de perception	475.12
	Imputation provisoire de recettes Taxes diverses et taxes pour services rendus	475.13
	Imputation provisoire de recettes Revenus des Sociétés et Entreprises d'État	475.14
	Imputation provisoire de recettes Produits des dons budgétaires	475.15
	Imputation provisoire de recettes Produits des emprunts budgétaires	475.16
	Imputation provisoire de recettes Produits de privatisation	475.17
	Imputation provisoire des recettes diverses	475.18
	Imputation provisoire de recettes Diverses	475.181
	Autres recettes extraordinaires	475.19
	Imputation provisoire de recettes des Comptes spéciaux du Trésor	475.2
	Imputation provisoire de recettes des Comptes spéciaux du Trésor : Comptes d'Avances et de Prêts	475.21
	Imputation provisoire de recettes des Comptes spéciaux du Trésor : Autres Comptes Spéciaux	475.22
Imputation provisoire de recettes des Budgets annexes	475.3	

3472 Imputation provisoire de dépenses	Imputation provisoire des recettes - Collectivités et Etablissement Publics Locaux	475.4
	Imputation provisoire de recettes chez les comptables non Centralisateurs	477
	Imputation provisoire de recettes chez les comptables non Centralisateurs Comptables sur le Territoire national	477.1
	Imputation provisoire de recettes chez les comptables non Centralisateurs Comptables à l'étranger	477.2
	Imputation provisoire de dépenses du Budget général	470.1
	Imputation provisoire Remboursement de la dette	470.11
	Remboursement de la dette Principal	470.11.1
	Remboursement de la dette Intérêt	470.11.2
	Imputation provisoire Dépenses d'exonération	470.12
3472 Imputation provisoire de dépenses (suite)	Imputation provisoire Dépenses de personnel	470.13
	Imputation provisoire Agios et frais bancaires	470.14
	Imputation provisoire Autres dépenses de fonctionnement	470.15
	Imputation provisoire Ristournes dues au chef de village	470.16
	Imputation provisoire ristournes sur distributeurs de vente de timbre et vignettes	470.17
	Imputation provisoire de dépenses chez les comptables secondaires centralisateurs	471
	Imputation provisoire de dépenses chez les comptables secondaires non centralisateurs	472
	Imputation provisoire de dépenses chez les comptables secondaires non centralisateurs : Comptables sur le territoire national	472.1
	Imputation provisoire de dépenses chez les comptables secondaires non centralisateurs : Comptables à l'étranger	472.2
3531 numéraire	Numéraires chez les comptables centralisateurs	531.1
	Numéraires chez les comptables non centralisateurs	531.2

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

ARRETE N° 2017-4409/MESRS-SG-DU 29 DECEMBRE 2017 FIXANT LA LISTE DES PROGRAMMES DE FORMATION HABILITES D'INSTITUTIONS PUBLIQUES D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

LE MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE,

ARRETE :

ARTICLE 1^{er}: La liste des programmes de formation habilités d'institutions publiques d'enseignement supérieur et de recherche est fixée ainsi qu'il suit :

Université de Ségou/ Faculté d'Agronomie et de Médecine Animale (FAMA)	Licence professionnelle, Mention : Industrie agro-alimentaire, alimentation, Option : Technologie Agroalimentaire Licence professionnelle, Mention : Productions animales, Option : Ressources Halieutiques et Aquacoles
Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (USSGB)/ Faculté des Sciences Economiques et de Gestion (FSEG)	Master, Mention : Management des organisations, Spécialité : Audit et Contrôle de Gestion Master, Mention : Economie, Spécialité : Economie appliquée au Développement Master, Mention : Management des organisations, Spécialité : Sciences de Gestion Master, Mention : Management des organisations, Spécialité : Finances Publiques Master, Mention : Gestion des ressources humaines, Spécialité : Gestion des ressources humaines

Institut des Hautes Etudes et de Recherches Islamiques Ahmed Baba de Tombouctou (IHERI-ABT)	DUT, Mention : Métiers de l'édition, Option : Métiers du Livre
Université des Sciences, des Techniques et des Technologies de Bamako/ Faculté de Médecine et d'Odontostomatologie (FMOS)	Master, Mention : Santé Publique, Spécialité : Santé Publique
Centre de Recherche et de Formation pour l'Industrie Textile (CERFITEX)	Licence professionnelle, Mention : Habillement, mode et textile, Option : Technologie Textile Master, Mention : Habillement, mode et textile, Spécialité : Technologie Textile
Ecole Nationale d'Ingénieurs Abderhamane Baba TOURE (ENI-ABT)	Licence, Mention : Réseaux et télécommunication, Option: Génie Informatique et Télécommunication Licence, Mention : Electricité et électronique, Option: Electrotechnique, Electronique et Automatique Licence professionnelle, Mention : Energie et génie climatique, Option : Energie et Génie Climatique Licence professionnelle, Mention : Production industrielle, Option : Génie des Systèmes Industriels Licence professionnelle, Mention : Automatique et informatique industrielle, Option : Génie Electrotechnique et Informatique Industrielle Licence professionnelle, Mention : Réseaux et télécommunication, Option : Génie Informatique et Télécommunication Master, Mention : Energie et génie climatique, Spécialité :Ingénierie en Energies Renouvelables et Environnement Master, Mention : Production industrielle, Spécialité : Ingénierie en Machinisme et Agroéquipements Master, Mention : Aménagement du territoire, Spécialiste : Ingénierie en Aménagement Hydraulique et Environnement Master, Mention : Bâtiment et construction, Spécialité : Ingénierie en Bâtiments
Ecole Normale Supérieure de Bamako (ENSUP)	Licence professionnelle, Mention : Histoire ou géographie et aménagement, Option : Histoire-Géographie Licence professionnelle, Mention : Mathématiques, Option : Mathématiques Licence professionnelle, Mention : Sociologie, Option : Sociologie Licence professionnelle, Mention : Sciences de la vie et de la terre, Option : Sciences de la Vie et de la Terre Licence professionnelle, Mention : Physique et Chimie, Option : Physique-Chimie Licence professionnelle, Mention : Sciences de l'Education, Option : Psychopédagogie Licence professionnelle, Mention : Lettres, Option : Lettres Licence professionnelle, Mention : Langues étrangères appliquées, Option : Anglais Licence professionnelle, Mention : Langues étrangères appliquées, Option : Arabe Master, Mention : Histoire ou géographie et aménagement, Spécialité : Histoire-Géographie Master, Mention : Mathématiques, Spécialité : Mathématiques Master, Mention : Sociologie, Spécialité : Sociologie Master, Mention : Philosophie, Spécialité : Philosophie

<p>Ecole Normale Supérieure de Bamako (ENSup)</p>	<p>Master, Mention : Sciences de la vie et de la terre, Spécialité : Sciences de la Vie et de la Terre Master, Mention : Langues, Spécialité : Langues Master, Mention : Sciences de l'Éducation, Spécialité : Psychopédagogie Master, Mention : Physique et Chimie, Spécialité : Physique-Chimie Master, Mention : Langues étrangères appliquées, Deux Spécialités : - Anglais - Arabe Master, Mention : Lettre, Langues et Cultures Nationales, Spécialité : Lettres, Langues et Cultures Nationales Master, Mention : Langues étrangères appliquées, Quatre Spécialités : - Allemand, - Anglais, - Arabe, - Russe</p>
--	--

ARTICLE 2 : L'habilitation des programmes de formation prend effet à compter de la rentrée académique 2017- 2018 pour une durée de quatre (04) ans.
Seuls les diplômes délivrés dans le cadre de l'habilitation sont reconnus.

ARTICLE 3 : Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

Bamako, le 29 décembre 2017

Le ministre,
Professeur Assétou Founè SAMAKE MIGAN

MINISTRE DE LA DECENTRALISATION ET DE LA FISCALITE LOCALE

ARRETE INTERMINISTERIEL N°2017-4343/MDFL/MAT/MSPC/MRN/MTFP/ MARC-SG DU 27 DECEMBRE 2017 FIXANT L'ORGANISATION ET LES MODALITES DE FONCTIONNEMENT DU COMITE DE COORDINATION DE LA CELLULE DE PLANIFICATION ET DE STATISTIQUE DU SECTEUR ADMINISTRATION TERRITORIALE, FONCTION PUBLIQUE ET SECURITE INTERIEURE

LE MINISTRE DE LA DECENTRALISATION ET DE LA FISCALITE LOCALE,

LE MINISTRE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE,

LE MINISTRE DE LA SECURITE ET DE LA PROTECTION CIVILE,

LE MINISTRE DE LA RECONCILIATION NATIONALE,

LE MINISTRE DU TRAVAIL ET DE LA FONCTION PUBLIQUE,

LE MINISTRE DES AFFAIRES RELIGIEUSES ET DU CULTE,

ARRETEMENT :

CHAPITRE I : DISPOSITIONS GENERALES

ARTICLE 1^{er} : Le présent arrêté fixe l'organisation et les modalités de fonctionnement du Comité de Coordination de la Cellule de Planification et de Statistique du Secteur Administration Territoriale, Fonction Publique et Sécurité Intérieure.

CHAPITRE II : DE L'ORGANISATION

SECTION I : DES ATTRIBUTIONS

ARTICLE 2 : Le Comité de Coordination est chargé de :

- définir, orienter, coordonner et suivre les activités de la Cellule de Planification et de Statistique du secteur Administration Territoriale, Fonction Publique et Sécurité Intérieure ;
- examiner et d'approuver les programmes et rapports d'activités ainsi que les documents budgétaires de la Cellule de Planification et de Statistique du secteur Administration Territoriale, Fonction Publique et Sécurité Intérieure ;
- veiller à la cohérence et à l'harmonisation des activités et procéder aux arbitrages nécessaires.

SECTION II : DE LA COMPOSITION

ARTICLE 3 : Le Comité de Coordination de la Cellule de Planification et de Statistique du secteur Administration Territoriale, Fonction Publique et Sécurité Intérieure est composé comme suit :

- Président : Le Secrétaire Général du Ministère en charge des Collectivités Territoriales ;

- Membres :

* le Secrétaire Général du Ministère en charge de l'Administration Territoriale ;

- * Le Secrétaire Général du Ministère en charge de la Sécurité et de la Protection Civile ;
- * Le Secrétaire Général du Ministère en charge de la Réconciliation Nationale ;
- * Le Secrétaire Général du Ministère en charge du Travail et de la Fonction Publique ;
- * Le Secrétaire Général du Ministère en charge des Affaires Religieuses et du Culte ;
- * Les représentants des Ministères en charge de l'Economie et des Finances ;
- * Le Directeur National de la Planification du Développement (DNPD) ;
- * Le Directeur Général de l'Institut National de la Statistique (INSTAT) ;
- * Le Directeur National de l'Aménagement du Territoire ;
- * Les représentants des Partenaires Techniques et Financiers intervenant dans le secteur Administration Territoriale, Fonction Publique et Sécurité Intérieure.

En cas d'empêchement du Président du Comité de Coordination, son intérim est assuré par le Secrétaire Général du Ministère en charge de l'Administration Territoriale.

En cas d'empêchement de ce dernier, l'intérim de la présidence du Comité de Coordination est assuré par les autres membres suivant l'ordre de préséance.

CHAPITRE III : DU FONCTIONNEMENT

ARTICLE 4 : Le Comité de Coordination de la Cellule de Planification et de Statistique du secteur Administration Territoriale, Fonction Publique et Sécurité Intérieure se réunit en session ordinaire une (1) fois par semestre sur convocation de son Président.

Il peut se réunir en session extraordinaire à la demande de son Président ou à celle de la majorité des 2/3 de ses membres.

Le Comité ne peut valablement se réunir que si la majorité des membres sont présents ou représentés.

Le comité peut, au besoin, faire appel à toute personne en raison de ses compétences.

ARTICLE 5 : Les sessions du Comité de Coordination de la Cellule de Planification et de Statistique du secteur Administration Territoriale, Fonction Publique et Sécurité Intérieure durent une journée.

Toutefois, lorsque l'ordre du jour comporte un nombre important de points ou de questions spécifiques, la durée des sessions peut être prorogée au nombre de jours permettant d'épuiser l'ordre.

ARTICLE 6 : Le Comité de Coordination peut faire appel à toute personne ressource pour des questions spécifiques.

ARTICLE 7 : Le Comité de Coordination ne peut valablement se réunir qu'à la majorité absolue de ses membres.

Toutefois, après un premier report de la session faute de quorum, le Comité peut se réunir avec la présence de la majorité simple de ses membres.

ARTICLE 8 : Le secrétariat du Comité de Coordination du secteur Administration Territoriale, Fonction Publique et Sécurité Intérieure est assuré par la Cellule de Planification et de Statistique

ARTICLE 9 : Les fonctions de membres du Comité de Coordination de la Cellule de Planification et de Statistique du secteur Administration Territoriale, Fonction Publique et Sécurité Intérieure sont gratuites.

Toutefois, une indemnité forfaitaire de session de 25 000 est donnée à chaque participant pendant la durée des sessions.

ARTICLE 10 : Les frais de fonctionnement du Comité de Coordination sont supportés par le Budget National.

CHAPITRE IV : DISPOSITIONS FINALES

ARTICLE 13 : Le présent arrêté sera enregistré et publié ou journal officiel.

Bamako, le 27 décembre 2017

Le ministre de la Décentralisation et de la Fiscalité locale,
Alhassane AG HAMED MOUSSA

Le ministre de l'Administration territoriale,
Tiéman Hubert COULIBALY

Le ministre de la Sécurité et de la Protection civile,
Général de Brigade Salif TRAORE

Le ministre de la Réconciliation nationale,
Mohamed El MOCTAR

Le ministre du Travail et de la Fonction publique,
Madame DIARRA Raky TALLA

Le ministre des Affaires religieuses et du Culte,
Thierno Amadou Omar Hass DIALLO

ARRETE N°2017-4410/MC-SG DU 29 DECEMBRE 2017 FIXANT LES TAUX DES REDEVANCES DUES POUR TRAVAUX METROLOGIQUES

LE MINISTRE DU COMMERCE

ARRETE :

ARTICLE 1^{er} : Les taux des redevances à percevoir au titre des opérations de vérification primitive, périodique et les travaux métrologiques sont fixés ainsi qu'il suit :

NOMEN- CLATURE	DÉSIGNATION	OPERATION DE VERIFICATION	
		PRIMITIVE	PÉRIODIQUE
V	MESURES DE VOLUME		
Vs	Mesure de capacité pour matières sèche		
Vs1	• jusqu'à 1 litre inclus	1000	500
Vs2	• de 1 litre exclus à 5 litres inclus	1500	750
Vs3	• de 5 litres exclus à 10 litres inclus	2000	1000
Vs4	• de 10 litres exclus à 20 litres inclus	3000	1500
Vs5	• de 20 litres exclus à 50 litres inclus	4000	2000
VL	Mesures de capacité pour liquides		
VL1	• jusqu'à 50 cl inclus	1000	500
VL2	• de 50 cl exclus à 1 litre inclus	2500	1250
VL3	• de 1 litre exclu à 5 litres inclus	4000	2000
VL4	• de 5 litres exclu à 20 litres inclus	6000	3000
VL5	• de 20 litres exclu à 50 litres inclus	8000	4000
VL6	• de 50 litres exclus à 100 litres	10000	5000
VL7	• au-dessus de 100 litres par fraction de 100 litres	2500	1250
	• avec minimum de perception de	7500	3750
Vm	Mesures volumétriques pour matières solides		
Vm1	• jusqu'à 20 dm ³ inclus	2000	1000
Vm2	• de 20 dm ³ exclus à 200 dm ³ inclus	4000	2000
Vm3	• de 200 dm ³ exclus à 1 000 dm ³ inclus.	6000	3000
Vm4	• au-delà de 1 000 dm ³ , pour les 1 000 premiers dm ³ et par fraction de 1 000 dm ³	5000	2500
	avec perception minimale de	10 000	5000
Vh	Mesures volumétriques de liquides autres que l'eau		
	distributeurs <i>discontinus</i> mesurant en une seule opération		
Vh1	• jusqu'à 1 litre inclus	8000	4000
Vh2	• de 1 litre exclu à 5 litres inclus	12000	6000
Vh3	• au-dessus de 5 litres	15000	7500
Vh4	• verre jaugeur de rechange	5000	2500
Vc	Compteurs continus de débit maximal		
Vc1	• jusqu'à 1 m ³ /h	9 000	4500
Vc2	• de 1 m ³ /h exclu à 10 m ³ /h inclus	40 000	20 000
Vc3	• de 10 m ³ /h exclus à 50 m ³ /h inclus	45 000	22 500
Vc4	• de 50 m ³ /h exclus à 100 m ³ /h inclus	55 000	27 500
Vc5	• au-dessus de 100 m ³ /h	60 000	30 000
M	MESURE DE MASSE - POIDS EN FONTE ET ASSIMILES		
M1	• jusqu'à 50 g inclus	1000	500
M2	• 50 g exclus, 100 g, 200 g inclus	2000	1000
M3	• 500 g exclus, 1000 g, 2000 g inclus	5000	2500
M4	• 5 kg, 10 kg, 20 kg inclus	10000	5000
M5	• 50 kg	15000	7500
M6	• Au-delà de 50 kg	20000	10000

Ma	POIDS EN MATIERES AUTRES QUE LA FONTE ET ASSIMILES		
Ma1	• jusqu'à 50 g inclus	1500	750
Ma2	• 50 g exclus, 100 g, 200 g inclus	2500	1250
Ma3	• 500 g, 1000 g, 2000 g inclus	6000	3000
Ma4	• 5 kg, 10 kg, 20 kg inclus	12000	6000
Mc	POIDS CARATS		
Mc1	• inférieur à 2 dg inclus	3000	1500
Mc2	• 2 dg exclus, 5 dg, 1 g, 2 g inclus,	6000	3000
Mc3	• 50 g, 100 g, 200 g inclus	8000	4000
Mc4	• 500 g, 1 kg inclus	10000	5000
Mc5	• Au-delà de 1 kg	15000	7500
Mb	INSTRUMENT DE PESAGE STATIQUE		
Mb 1	• balance sous cage	50 000	25 000
Mb2	• balance à carat portative et autres à fléaux de portée inférieure à 1 kg	50 000	25 000
Mb2	• fléaux simples, fléaux à support, romaine de portée maximale de 1 kg exclu à 20 kg inclus	6000	3000
Mb4	• de 20 kg exclus à 200 kg inclus	8000	4000
Mb5	• au-delà de 200 kg	10000	5000
Mb6	• balance à système articulé (Roberval, Bérenger, etc.)...	5000	2500
	AUTRES INSTRUMENTS DE PESAGE A EQUILIBRE NON AUTOMATIQUE DE PORTEE MAXIMALE		
Mb7	• jusqu'à 20 kg inclus	5000	2500
Mb8	• 20 kg exclus à 200 kg inclus	10 000	5000
Mb9	• 200 kg exclus à 2 000 kg inclus	20 000	10 000
Mb10	• 2 000 kg exclus à 5 000 kg inclus	45 000	22 500
Mb 11	• 5 000 kg exclus à 10 000 kg inclus	80 000	40 000
Mb 12	• au-delà de 10 000 kg et par fraction de 1 000 kg	20 000	10 000
	• avec une perception minimale de	100 000	50 000
Ma	INSTRUMENTS DE PESAGE A EQUILIBRE AUTOMATIQUE DE PORTEE MAXIMALE		
Ma1	• jusqu'à 20 kg inclus	3000	1500
Ma2	• 20 kg exclus à 200 kg inclus	12 000	6000
Ma3	• 200 kg exclus à 2 000 kg inclus	20 000	10 000
Ma5	• 2 000 kg exclus à 5 000 kg inclus	40 000	20 000
Ma5	• 5 000 kg exclus à 10 000 kg inclus	80 000	40 000
Ma6	• 10 000 kg exclus à 100 tonnes inclus	1 000 000	500 000
	• Au - delas de 100 tonnes	1 500 000	750 000
S	TOTALISATEURS		
Sd	Fonctionnement discontinu		
Sd 1	• jusqu'à 20 kg inclus	12 000	6000
Sd2	• 20 kg exclus à 200 kg inclus	22 500	11 250
Sd3	• 200 kg exclus à 1 000 kg inclus	30 000	15 000
	• au-delà de 1 000 kg et par fraction de 1 000 kg	15 000	7 500

Sc	Fonctionnement continu débit maximal		
Sc1	• jusqu'à 20 t/h inclus	25 000	12 500
Sc2	• 20 t/h exclus à 200 t/h inclus	40 000	20 000
Sc3	• 200 t/h exclus à 2 000 t/h inclus	50 000	25 000
Sc4	• au-delà de 2 000 t/h	70 000	35 000
ML	INSTRUMENTS DE MESURE DE LONGEUR		
	• Jusqu'à 5 m		
ML1	• classe 1	2000	1000
ML2	• classe 2	1500	750
ML3	• classe 3	1000	500
ML4	• de 5 m exclus à 50 m inclus	5000	2500
ML5	• au-delà de 50 m	13 000	6500
T	INSTRUMENTS DE MESURE DE TEMPERATURE		
Td	• Thermomètre à dilatations de liquide	50 000	25 000
Tp	• Thermomètre à résistance de platine	50 000	25 000
Tc	• Thermocouples	50 000	25 000
P	INSTRUMENT DE MESURE DE PRESSION		
P1	• Jusqu'à 50 Mpa	50 000	25 000
P2	• de 50 MPa à 100 Mpa	100 000	50 000
	INSTRUMENT DE MESURE D'ENERGIE ELECTRIQUE ET D'EAU POTABLE FROIDE		
EL	• Compteur d'énergie électrique par élément moteur du compteur	3000	1 500
Ac	• Compteur d'eau potable froide	3000	1 500

ARTICLE 2 : Lors du jaugeage des récipients-mesures (citernes, camions-citernes, wagons-citernes, bacs ou de tout récipient pouvant contenir ou transporter du liquide), les redevances suivantes sont perçues

a) - Tarif de base

- * Jusqu'à 10 000 litres transvasés.....15 000
- * par fractions de 1000 litres supplémentaires.....7 500

b) - Etablissement du Certificat de Jaugeage

- * citernes pour transports routiers, ferroviaires.....25 000
- * citernes récipients-mesures.....15 000

ARTICLE 3 : Aux tarifs définis par l'article 2 ci-dessus, s'ajoutent les montants suivants lorsque le jaugeage a été fait avec le matériel appartenant à l'Agence :

- * jauge allant jusqu'à 20 litres inclus.....5 000
- * jauge de 21 à 100 litres inclus.....10 000
- * jauge de 101 à 500 litres inclus.....15 000
- * jauge au-delà de 500 litres.....30 000

ARTICLE 4 : Dans le cas où le jaugeage a été intégralement ou partiellement effectué par calcul, il est appliqué les tarifs suivants:

a) - Tarif de base

- * jusqu'à 20 m³ inclus.....15 000
- * de 21 à 50 m³.....22 500
- * de 51 à 200 m³.....27 000

- * de 201 à 500 m³.....32 500
- * de 501 à 2000 m³.....40 000
- * de 2001 à 5000 m³.....52 500
- * au-delà de 5000 m³.....72 500

b) - Etablissement du Certificat de Jaugeage

- * Pour bacs et autres récipients-mesures, jaugés par calcul.....35 000 FCFA

ARTICLE 5 : Les redevances kilométriques à percevoir pour les opérations de vérification primitive et périodique réalisés en dehors des locaux des services de l'Agence Malienne de Métrologie sont majorées des frais de mission dont le montant est déterminé par l'accord d'établissement.

ARTICLE 6 : Le descellement des instruments de mesure par les agents l'Agence Malienne de Métrologie donne lieu à la perception d'une redevance de 10 000 FCFA par instrument. Il s'agit des instruments de pesage, les instruments de mesure de volume autre que l'eau.

ARTICLE 7 : Les redevances à percevoir pour les opérations de vérification primitive, périodique et des travaux métrologiques effectués par les organismes visés à l'article 23 de la Loi n°2016 – 001, du 04 février 2016, Instituant le système national de métrologie sont perçues par l'Agence Malienne de Métrologie.

ARTICLE 8 : Le présent arrêté abroge toutes dispositions antérieures contraires.

ARTICLE 9: Le Directeur Général de l'Agence Malienne de Métrologie, le Directeur National du Trésor et de la Comptabilité Publique, sont chargés chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera enregistré et publié au journal officiel.

Bamako, le 29 décembre 2017

**Le ministre du Commerce,
Porte-parole du Gouvernement
Abdel Karim KONATE**

MINISTERE DE L'ENERGIE ET DE L'EAU

ARRETE N° 2017-4334/MEE-SG DU 27 DECEMBRE 2017 FIXANT LES MODALITES D'EXERCICE DE CONTROLE POUR LA CONSTRUCTION ET L'EXPLOITATION DE LA CENTRALE PHOTOVOLTAIQUE DE 50 MWc DANS LA COMMUNE RURALE DE KITA OUEST DE LA SOCIETE AKUO KITA SOLAR SA

LE MINISTRE DE L'ENERGIE ET DE L'EAU,

ARRETE :

ARTICLE 1^{er} : Le présent arrêté fixe les modalités d'exercice de contrôle pour la construction et l'exploitation de la centrale photovoltaïque de 50 MWc dans la Commune Rurale de Kita Ouest de la Société AKUO KITA SOLAR SA.

ARTICLE 2 : La société AKUO KITA SOLAR SA est soumise au contrôle technique de l'Autorité Concédante, Maître d'Ouvrage du service public de l'électricité. Ce contrôle est indépendant de celui du ressort de la Commission de régulation de l'Electricité et de l'Eau dans le cadre de la mise en œuvre de la Convention de Concession et de ceux dévolus à d'autres autorités en vertu de la législation et de la réglementation en vigueur.

Ce contrôle technique porte sur le respect des normes relatives aux installations de production, de transport et de distribution d'électricité expressément définies par la réglementation en vigueur et par la Convention de Concession pour la construction et l'exploitation de la centrale photovoltaïque en BOOT à Kita et son cahier de charges.

Il porte également sur l'exécution par la société AKUO KITA SOLAR SA de ses obligations en matière de construction, d'entretien, de réparation, de renouvellement, d'extension ou de renforcement des installations dont la gestion lui est déléguée.

ARTICLE 3 : Le personnel en charge du contrôle aura constamment le libre accès aux installations, ouvrages, travaux et activités de la société AKUO KITA SOLAR SA. Il pourra prendre connaissance de tous les états financiers, graphiques, tableaux et documents tenus par le Concessionnaire pour la vérification des puissances, des quantités d'énergie produites, livrées, utilisées dans l'usine, des prix et conditions de vente d'énergie à l'acheteur ou aux acheteurs. Il pourra se faire remettre tous renseignements ou rapports relatifs à l'exécution du contrat de concession.

Le Concessionnaire est tenu de se soumettre à toutes les vérifications auxquelles le Ministre en charge de l'Energie jugerait utile de faire procéder par ses propres agents.

Toute visite de contrôle doit s'effectuer en présence du Concessionnaire qui doit, au préalable, en être informé.

ARTICLE 4 : L'Autorité Concédante peut se faire assister par tout expert ou cabinet d'experts qu'elle jugera nécessaire pour la bonne conduite de ses opérations de contrôle.

ARTICLE 5 : Les frais de contrôle sont à la charge de l'Autorité Concédante.

Dans l'éventualité d'un contrôle contradictoire par une entreprise agréée, les coûts y afférents seront équitablement répartis entre le Concessionnaire et l'Autorité Concédante.

ARTICLE 6 : Le Concessionnaire est tenu de mettre en œuvre les recommandations issues du contrôle effectué par l'Autorité Concédante.

ARTICLE 7 : L'Autorité Concédante a l'obligation de communiquer les rapports de contrôle à la Commission de Régulation de l'Electricité et de l'Eau (CREE).

ARTICLE 8 : Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

Bamako, le 27 décembre 2017

**Le ministre,
Malik ALHOUSSEINI**

ANNONCES ET COMMUNICATIONS

Suivant récépissé n°0600/G-DB en date du 06 novembre 2017, il a été créé une association dénommée : «Association des Jeunes pour le Développement de Sangalou Emergent», (Commune rurale de Tafasiriga, Cercle de Kayes, Région de Kayes), en abrégé (AJDSE).

But : Participer au développement socioéconomique, culturel et éducatif du village de Sangalou, etc.

Siège Social : Daoudabougou, Rue 359, Porte 290

LISTE DES MEMBRES DU BUREAU :

Président : Sikhou GASSAMA

Vice-président : Aboubacar GASSAMA

Secrétaire général : Mamadou SAMASSA

Secrétaire général adjoint : Tombé NAMBOUNU

Secrétaire aux conflits : Yahya GASSAMA

Secrétaire aux conflits 1^{er} adjoint : Sikou B. SYLLA

Secrétaire aux conflits 2^{ème} adjoint : Bakary SOUMARE

Secrétaire aux conflits 3^{ème} adjoint : Salou SISSOKO

Secrétaire chargée des relations publiques : Mme Hawa TOURE

Secrétaire chargé des relations publiques 1^{er} adjoint : Aboubacar TOURE

Secrétaire chargée des relations publiques 2^{ème} adjointe : Diali DIAGOLA

Trésorier général : Makan SOUMARE

Trésorier général adjoint : Djibril GASSAMA

Secrétaire à l'organisation : Ibrahim KOÏTA

Secrétaire à l'organisation 1^{er} adjoint : Bakary SYLLA

Secrétaire à l'information : Sadio SYLLA

Secrétaire à l'information adjoint : Aladj SYLLA

Secrétaire administratif : Modi DIAGOLA

Secrétaire administratif adjoint : Salou Samba SOUMARE

Secrétaire aux sports : Salou Boye SOUMARE SANGALOU

Secrétaire aux sports 1^{er} adjoint : Abdoulaye TOURE

Secrétaire aux sports 2^{ème} adjoint : Papa DIAGOLA

Secrétaire aux relations extérieures : Diby Kao SYLLA

Secrétaire aux relations extérieures : Souleymane SOUMARE

Secrétaire aux relations extérieures : Bouna CAMARA

Secrétaire aux relations extérieures : Moussa Diarra TOURE

Secrétaire aux relations extérieures : Oumar SYLLA

Secrétaire aux relations extérieures : Yaya GASSAMA

Secrétaire aux relations extérieures : Baladji GASSAMA

Secrétaire aux relations extérieures : Souaibou Danko SYLLA

Secrétaire aux relations extérieures : Ladji SAMASSA

Secrétaire aux relations extérieures : Abdramane KOÏTA

Secrétaire aux relations extérieures : Boubacar DIAKITE

Suivant récépissé n°0603/G-DB en date du 06 novembre 2017, il a été créé une association dénommée : «Association Makada Si de Kéniégoué-Karan», (en langue officielle Association des descendants de Makada TRAORE de Kéniégoué et Karan), en abrégé (AMSKK).

But : Rapprocher les descendants de Makada de Kéniégoué et Karan et de réaliser des actions de développement socio-économique pour le bien-être de ses adhérents, etc.

Siège Social : Djikoroni-Para, Rue 345, porte 331.

LISTE DES MEMBRES DU BUREAU :

Président : Issa TRAORE

1^{er} Vice-président : Ibrahima TRAORE

2^{ème} Vice-président : Modibo TRAORE

Secrétaire général : El hadji TRAORE

Secrétaire général adjoint : Alou M. TRAORE

Secrétaire administratif : Mamadou TRAORE

Secrétaire administratif adjoint : Lamine TRAORE

Trésorier général : Aly N TRAORE

Trésorier général adjoint : Abdoulaye TRAORE

Secrétaire aux affaires sociales : Bourama TRAORE

Secrétaire adjoint aux affaires sociales : Souleymane TRAORE

Secrétaire à la promotion des femmes : Aminata TRAORE

Secrétaire adjointe à la promotion des femmes : Fatoumata TRAORE

Secrétaire à l'organisation : Youssouf TRAORE

1^{er} Secrétaire adjoint à l'organisation : Tidiane TRAORE

2^{ème} Secrétaire adjoint à l'organisation : Sidiki TRAORE

3^{ème} Secrétaire adjoint à l'organisation : Bakary TRAORE

Secrétaire à l'information : Déguémory TRAORE

Secrétaire adjoint à l'information : Mahamadou A. TRAORE

Secrétaire à l'éducation et à la formation professionnelle : Nouhan TRAORE

Secrétaire adjoint à l'éducation et à la formation professionnelle : Soudou TRAORE

Secrétaire aux comptes : Akibou TRAORE

Secrétaire adjoint aux comptes : Mory TRAORE

Secrétaire aux relations extérieures : Seydou TRAORE

Secrétaire adjoint aux relations extérieures : Moriba TRAORE

Secrétaire aux sports : Zoumana TRAORE

Secrétaire adjoint aux sports : Diakaridia TRAORE

Secrétaire à l'environnement et à l'assainissement : Mme TRAORE Assa DANIOKO

1^{er} Secrétaire adjointe à l'environnement et à l'assainissement : Mme TRAORE Haby DIALLO

2^{ème} Secrétaire adjointe à l'environnement et à l'assainissement : Mme TRAORE Aïssata TRAORE

1^{er} Secrétaire aux conflits : Drissa TRAORE

2^{ème} Secrétaire aux conflits : Chaka TRAORE

3^{ème} Secrétaire aux conflits : Sidy TRAORE

Suivant numéro d'immatriculation n°R-2017-S4B1/0313/B en date du 10 novembre 2017, il a été créé une société coopérative dénommée : «Union des Sociétés Coopératives COOP-CA « YERENYETON » des Producteurs Céréaliers du Cercle de Barouéli (USCPCCB).

But : Améliorer la situation socio-économique de leurs membres ; promouvoir l'esprit coopératif entre les membres ; réduire au bénéfice de leur membres et par l'effort commun de ceux –ci le prix de revient et, le prix de vente de certains produits ou de certains services ; promouvoir l'inter coopération entre l'OP et les autres sociétés coopératives partenaires, etc.

Siège Social : Tissala, Commune rurale de Sanando, Cercle de Barouéli, Région de Ségou.

LISTE DES MEMBRES DU BUREAU :

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : Zakaria DIARRA

Vice-présidente : Kadia SANOGO

Trésorier général : Mamadou BARRY

Secrétaire administratif : Bréhima DIARRA

Secrétaire administratif adjoint : Dramane DIAWARA

Secrétaire à la production et à l'approvisionnement : Souleymane KEÏTA

Secrétaire adjoint à la production et à l'approvisionnement : Bréhima COUMARE

Secrétaire à l'organisation : Bata COULIBALY

Secrétaire à la formation : Nouhoum SANGARE

Secrétaire à la commercialisation : Soumaïla TRAORE

Secrétaire à l'information et aux relations extérieures : Bourama COULIBALY

Secrétaire aux conflits : Seni DIARRA

CONSEIL DE SURVEILLANCE

Président : Ousmane DEMBELE

Membres :

- Bakary TRAORE

- Soumana TRAORE

- Kadiatou TRAORE

- Adama FANE